L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 31 MAI 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. N° 81, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS LUNDI MATIN, 31 MAI

POUR PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE.
POUR VICE PRESIDENT:
JOHN J. CRITTENDEN.
[illegible] de la Convention nationale whig

Candidats pour la Convention.

Premier district représentatif MM [illegible]
Deuxième district représentatif MM [illegible] Crawford et Charles J [illegible]
Troisième district représentatif MM [illegible] Avery A [illegible]
Quatrième district représentatif MM [illegible] Andrews et H. B. Eggles
Cinquième district représentatif MM [illegible] Ellison et Robert [illegible]
Sixième district représentatif MM [illegible] Henry Paul
Septième district représentatif MM [illegible] Henry C. Castellanos

POUR LA CONVENTION:
[illegible] SENATORIAL
J. P. BENJAMIN.
C. ROSELIUS.
C. DUFOUR.
LEONARD MATHEWS

M. HULSEMANN.

[illegible] le départ de M. Hulsemann [illegible] Washington [illegible] la correspondance [illegible] Secrétaire d'Etat [illegible]

[illegible] M. Hulsemann [illegible] M. Webster. [illegible]

[illegible] de la Havane [illegible] les intentions [illegible] au sujet de mes rapports [illegible] Etats-Unis.

[illegible] Secrétaire d'Etat n'a pas jugé convenable [illegible] décembre relativement [illegible] Kossuth [illegible] honneurs [illegible]

[illegible] le département d'Etat [illegible] journaux de Baltimore et d [illegible] Cette assurance qui n'avait été [illegible] par ces mêmes journaux et a donné [illegible] la Nlle-Orléans [illegible] cette dernière ville et je [illegible] démonstrations fort désagréables. J'ai [illegible] cette époque, 21 novembre [illegible] Président de la singulière coalition [illegible] faisant savoir que désormais ses [illegible] avec moi seraient uniquement par écrit.

[illegible] Secrétaire d'Etat jugea à propos [illegible] Kossuth [illegible] la Hongrie [illegible] démonstration [illegible] la courtoisie nationale ainsi qu'aux propres [illegible] d'Etat que j'ai cru devoir m'adresser [illegible] plus haute autorité de la république [illegible] votre discours exprimant ou non [illegible] gouvernement des Etats Unis.

[illegible] Autriche et [illegible]

[illegible] de Destitute de [illegible] j'ai éprouvé les désagréments [illegible] position fausse et désagréable [illegible] principal promoteur [illegible] Kossuth.

[illegible]

M. A. Belmont, consul général d'Autriche à New-York [illegible]

[illegible] Chevalier HULSEMAN

[illegible] par son secrétaire, qu'il considérait M. Belmont [illegible] communications [illegible] au département d'Etat [illegible]

[illegible] que nous venons de donner [illegible] pas de nature à faire concevoir [illegible] diplomatique de M. [illegible] Washington [illegible] M. Hulsemann [illegible]

[illegible]

ASSOCIATION MEXICAINE. Séance [illegible] le 25 de ce mois et à [illegible] de la République mexicaine [illegible] gouvernement américain [illegible] la paix [illegible] entre le Mexique [illegible] obligations contractées [illegible] Tehuantepec.

VENTE [illegible] M. N. Vignié [illegible] la vente des terrains appartenant à la succession Coquet [illegible] Carondelet et la rue de l'Esplanade. [illegible] Ces terrains [illegible] quartiers populeux [illegible]

ELECTION DE JUGE DE PAIX.—M. Richard Richardson a été élu samedi juge de paix [illegible] majorité en remplacement de M. Pecquet, démissionnaire. Le concurrent de M. Richardson était M. W. H. Hagan.

CANDIDATS DÉMOCRATES.—Les délégués [illegible] de désigner quatre candidats démocrates pour représenter à la Convention d'Etat le district sénatorial formé de la paroisse d'Orléans se sont réunis samedi et ont désigné MM [illegible] Buchanan, le général Horatio Davis, Thomas C. Durant et Albert Fabre.

Les démocrates du 6me district représentatif [illegible] ont désigné MM. Dona [illegible] Augustin et A. D. Dordocourt.

M. ALBERT FABRE.—Nous avons donné plus [illegible] des candidats désignés par la convention démocratique pour représenter à la Convention d'Etat le district sénatorial formé de la paroisse d'Orléans. Un de ces candidats est M. Albert Fabre. Nous tenons de source [illegible] que M. Fabre a été désigné sans son consentement et qu'il déclinera la candidature [illegible]

CONCERT.—Le grand concert aura lieu mercredi prochain, dans la salle de l'Armory, pour [illegible] aux Ecoles de la Doctrine Chrétienne. Les premiers artistes de notre ville se sont empressés d'offrir leur concours, qui a été accepté avec reconnaissance. La cause de l'instruction publique est si populaire parmi nous que la foule se portera mercredi à l'Armory Hall pour favoriser la création des nouvelles écoles [illegible]

GEORGIE.—De nombreux meetings ont été tenus dans les comtés du centre de la Géorgie pour nommer des délégués à une convention qui se réunira à Milledgeville le 5 juin pour désigner les citoyens chargés de représenter l'Etat à la Convention Nationale whig. Il paraît certain à cette heure que tous les Etats de l'Union seront représentés à la Convention.

PHILADELPHIE.—Les whigs de Philadelphie favorables à M. Fillmore se sont réunis le 22 de ce mois. Ils étaient extrêmement nombreux et ont montré le plus grand enthousiasme. C'a été en somme une manifestation imposante et de bon augure pour la candidature de M. Fillmore.

Le steamer *Georgia*, venant de la Nlle-Orléans et de la Havane, est arrivé à New-York le 23 de ce mois.

Les steamers de guerre américains *Mississippi* et *Princeton* sont arrivés à Baltimore le 26 de ce mois, le premier venant de New-York et le second de Boston.

THEATRE D'ORLEANS.—Il y a tous les ans une représentation dont on parle longtemps à l'avance, à laquelle chacun s'empresse d'accourir, qui ne manque jamais de faire recette et qui laisse invariablement de bons souvenirs dans les esprits: c'est le bénéfice de cet excellent M. Colin, l'obligeant contrôleur du théâtre d'Orléans, dont le nom est synonime de bonté et de complaisance. Nous le connaissons et nous l'aimons tous: les dames surtout l'ont pris sous leur patronage spécial et ramèneraient bien vite la foule au bénéficiaire si les habitués s'avisaient un jour de négliger M. Colin. Celui-ci est donc sûr d'une fructueuse soirée: voyons maintenant ce que l'affiche promet à l'assistance. Ce sont d'abord deux actes de *Charles VI*, le quatrième et le cinquième; puis viendra la grande scène du troisième acte de *Lucie de Lammermoor*, puis un vaudeville en un acte: *Brelan de troupiers*! puis enfin une chansonnette comique, *le Marchand d'Images*, que Ménéhand chante avec tant de verve comique et qui ne manque jamais son désopilant effet sur le public. On voit que nous serons bien traités et que le bénéficiaire tient à justifier la bienveillance dont les habitués sont animés à son égard.

La clôture du théâtre aura positivement lieu dimanche prochain par un grand drame en dix tableaux, le *Comte de Carmagnola*, épisode des luttes de Venise et de Milan. Ce drame est l'œuvre d'un jeune auteur louisianais qui n'en est pas à son coup d'essai, et qui compte plus d'un succès littéraire. Nous avons nommé M. Placide Canonge. Fidèle à la règle qu'il s'est imposée, il écrit un drame pour la fin de chaque saison théâtrale, et d'échelon en échelon il est arrivé à un talent qui est déjà réel et qui se développera encore par l'étude et le travail.

A propos d'auteur louisianais, nous avons entendu dire le plus grand bien du drame que M. Vignaud a fait représenter le dimanche dernier. Nous regrettons vivement de n'avoir pu assister à la représentation. Nous nous serions fait un devoir d'en rendre compte. Quoiqu'il en soit, [illegible] le verdict de l'assistance, et nous [illegible] aux amis de M. Vignaud pour le [illegible] débuts dramatiques.

MEXIQUE.

Nous avons reçu des journaux de Mexico jusqu'au 12 du courant. La question d'une communication interocéanique par l'isthme de Tehuantepec occupait tous les esprits. Chacun comprend la nécessité de ce travail et serait disposé à y concourir, mais le voisinage des Américains inspire au peuple d'insurmontables méfiances. Il s'agit que s'il laisse les Yankees prendre pied sur l'isthme, c'en sera fait de la nationalité mexicaine qui s'en ira en lambeau entre les mains de ces derniers. Nous devons nous expliquer cependant. Les Mexicains s'opposent moins aux Compagnies américaines, en général, qu'à celle qui a hérité des privilèges de Garay. Ces privilèges sont considérables, ils embrassent la concession d'une vaste zone de terrain de chaque côté de la voie projetée. C'est cet abandon territorial qui inspire à nos voisins les plus vives inquiétudes, et la preuve c'est qu'ils sont prêts à accorder le droit de passage sans l'accompagner d'une aussi vaste donation de terrain. Un Américain, le colonel Sloo, ayant fait au Congrès des propositions, la Chambre des Députés les a favorablement accueillies. C'est là une faute et une très grande faute qu'ont commise nos voisins, le traité de Tehuantepec n'est pas encore enterré puisqu'il forme la base des négociations qui se poursuivent entre leur gouvernement et le nôtre. Pourquoi donc agissent-ils comme si la question était entièrement close de ce dernier côté? Pourquoi irriter sans motif l'opinion publique aux Etats-Unis?

C'est le 5 mai qu'a commencé, à Vera Cruz, la saisie de plusieurs maisons de commerce qui s'étaient refusées à signer des traites pour le paiement des droits d'importation suivant le tarif légal. On a fait, paraît-il, aux maisons anglaises les honneurs de cette mesure en la leur appliquant de préférence.

La seconde commission de finances a présenté son rapport à la chambre des députés sur l'introduction des farines étrangères à Vera Cruz. Voici les conclusions de ce rapport:

Art. 1er. Il est permis, pour trois ans, d'introduire et d'importer des farines étrangères à Vera Cruz, mais seulement dans la quantité qui sera jugée nécessaire pour la consommation de la population, au jugement du gouvernement.

Art. 2me. La farine étrangère qui sera introduite conformément à l'article antérieur paiera un droit de 3 piastres par chaque baril de huit arrobes.

Nous lisons dans le *Trait d'Union*:

Nous avons vu deux personnes venant, l'une de Veracruz, l'autre de Matamoros. La première nous dépeint la situation du principal port de la République comme véritablement déplorable. La ville est morte, nous dit-elle, le commerce déperit, les rues sont désertes, le môle n'est plus fréquenté; la désolation est partout, dans le [illegible]

L'autre nous fait un tableau vraiment effrayant de ce qui s'est passé, ces derniers mois, à Matamoros. Vous ne pouvez vous figurer, nous dit-elle, quelles quantités énormes de marchandises sont entrées sous la protection du tarif Avalos: les maisons de commerce ont fait leurs provisions abondamment et pour longtemps. Une grande partie de ces marchandises [illegible] sont arrivées à Guanajuato; le pays est engorgé [illegible] toute concurrence avec est impossible [illegible] comble de malheur, cet état de choses amène [illegible] comme souffre celui de Vera Cruz, comme souffre celui de Mexico. Le profit [illegible] n'est-il pas [illegible] les magasins de Corpus Christi, du Brazos, et qui sont allés faire et se faire leurs provisions à la Nouvelle Orléans.

Nous avons déjà annoncé que le télégraphe électrique avait commencé à fonctionner dès le [illegible] de ce mois entre Orizaba et Vera Cruz. Les travaux sont poussés activement entre la première de ces villes et Nopaluca.

La troupe italienne de Maretzek est arrivée à Mexico: la première représentation annoncée était la *Lucia*.

Le *Constitucional* contient l'article suivant:

Le commandant général de Durango informe le gouvernement suprême, par un rapport daté de cette ville, le 26 du mois dernier, qu'au commencement du dit mois, il apprit qu'une bande nombreuse de voleurs, déguisés en indiens, parcourait la lisière frontière des deux Etats de Durango et de Chihuahua, en commettant des vols et des assassinats avec plus de férocité que les sauvages eux-mêmes. Le lieutenant de la compagnie [illegible] de San Miguel de Las Bocas [illegible] Moreno, marcha contre les bandits, et [illegible] jours de marche, réussit à se saisir [illegible] d'entre eux, et à leur reprendre [illegible] de leurs vols; ces malfaiteurs ont été [illegible] au juge de seconde instance du partido [illegible]

Nous lisons dans le *Trait d'Union*:

Dans la nuit de vendredi dernier, une fourgon [illegible] à cause des malheurs regrettables aux [illegible] de Nopalucan. Un voyageur, qu'on dit être un étranger, était parti, accompagné de son [illegible] par un beau clair de lune, pour se rendre à Perote ou à Puebla. A peu de distance de Nopalucan, il rencontra, sur la route, [illegible] dont le chef lui cria de s'arrêter. Le voyageur, croyant avoir affaire à des voleurs, tira, sans réfléchir autrement, un coup de pistolet sur le chef de l'escorte, qu'il blessa mortellement; un soldat fut tué et un autre blessé par deux autres coups de feu. L'escorte, irritée, et croyant, elle aussi, être attaquée par un malfaiteur, tomba sur l'infortuné voyageur qu'elle massacra littéralement, et dont elle blessa grièvement le domestique. Au passage de la diligence, les quatre victimes de cette cruelle méprise étaient étendues dans l'hôtel. Le capitaine du détachement et le voyageur étranger se trouvaient à toute extrémité.

L'*Universal* annonçait, ces jours derniers, que M. le colonel Echagaray, commandant la section d'artillerie récemment partie de la capitale, s'est trouvé dans un tel état de pénurie, ses hommes n'ayant pas reçu leur solde depuis deux mois, qu'il s'est vu forcé d'hypothéquer le train de mules pour se procurer des ressources. Ajoutons, cependant, qu'un autre journal a démenti le fait.

Le consulat français de Tampico qui avait été supprimé, va, dit-on, être rétabli. On annonce l'envoi prochain, à ce poste, avec un traitement de 2,000 francs, de M. Barbet de Jouy, actuellement consul à Stettin.

La Chambre des députés du Mexique recommande une réduction de droits de dix pour cent et l'abolition des droits prohibitifs.

Le ministre de la guerre a fait au congrès un rapport dans lequel il déclare que le pays est environné de dangers. Le gouvernement est menacé par les Etats-Unis au sujet de l'affaire de Tehuantepec; menacé du côté de la Basse Californie, qui a été envahie par des aventuriers, du côté de Sonora, où s'organise une expédition, du côté de Chihuahua où une révolution est à la veille d'éclater, du côté de Tamaulipas, du côté du Yucatan et de l'intérieur même.

On a enfin reçu des nouvelles à Merida, dans le Yucatan, des nouvelles du général Vega. Il s'est emparé de Santa-Cruz et se dirigeait vers Bacalar.

Le 19 avril, le brick anglais *John Nesley* s'est perdu sur les rochers de Cabezos, à sept milles de Vera Cruz. Les naufragés ont été recueillis par la goëlette de guerre mexicaine *Rosario*.

Congrès.

Séance du 22 mai.

SÉNAT.—Pas de séance.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANS.—Sur la proposition de M. Richardson, de l'Illinois, la Chambre se constitue en comité général pour délibérer sur un bill ayant pour objet d'amender l'acte qui crée la place d'arpenteur général dans le territoire de l'Orégon.

Le comité s'occupe ensuite du bill pour pourvoir à la protection des territoires du Nouveau Mexique et de l'Orégon.

M. Peaslee, du New-Hampshire, explique l'objet du bill dont la première section autorise la distribution d'armes parmi les habitans du Nouveau-Mexique et de l'Orégon, et la seconde autorise le président à appeler la milice de ces territoires sous les armes lorsque les circonstances l'exigeront.

M. Phelps, du Missouri, s'oppose à la 1re section du bill. Il n'est pas prudent dit-il, de donner des armes aux habitans du Nouveau-Mexique; ils pourraient s'en servir contre nous ou les céder aux indiens qui nous sont hostiles.

M. Weightman, délégué du Nouveau-Mexique, remarque que la population de ce territoire est de 61,000 habitans, dont environ cinq cents sont Américains et environ deux ou trois cents étrangers.

Un amendement de M. Richardson étendant les dispositions du bill au Texas et à la Californie est adopté.

Un amendement de M. Jones est également adopté, puis le débat terminé, d'autres bills sont discutés en comité, après la séance est levée et la Chambre s'ajourne.

M. Daniel Webster a harangué les citoyens de Boston dans Faneuil Hall, le 22 de ce mois. La vaste salle était littéralement encombrée. Les galeries étaient occupées par les dames. M. Webster s'est montré ce qu'il est toujours, grand orateur, à la fois plein de saillies, de verve, d'esprit et de logique.

EMIGRANS.—Treize cent cinquante émigrans sont arrivés samedi dans notre port venant de Liverpool et de Brême.

COLLISION.—Le navire *Tennessee* parti de notre port pour New York a abordé à une petite distance de la balise la barque *Fairmount* qui a immédiatement coulé. Tous les matelots de l'équipage, à l'exception de deux, ont péri. Le *Tennessee* a dû revenir à la Nlle-Orléans pour réparer ses avaries.

MASSACHUSSETTS.—La Législature du Massachussetts s'est ajournée le 22 de ce mois.

Chronique Locale.

LA COUR DE DISTRICT.—Jean Adam et Anthony Delisle, convaincus du meurtre de l'esclave Marie, dans la maison de M. Chevillon, encoignure Craps et Conti, ont comparu hier devant cette Cour pour en tendre prononcer leur sentence.

On appelle les noms des deux accusés, qui se levèrent, et le juge Larue, s'adressant à eux, leur dit: Adam, et vous Antoine, vous avez été tous deux convaincus du crime de meurtre. Venez, Adam, avez-vous quelque fait à présenter pour que je ne prononce pas contre vous la sentence de mort?

A fun ballotte alors quelques mots en français dont la substance est qu'il n'a pas commis un meurtre que son crime n'était pas prémédité.

Le juge pose ensuite la même question à Antoine Delisle qui répond d'une voix émue et tremblante: J'ai dit que le recorder [illegible] pour mon cousin, pas mon [illegible] pour protéger la servante [illegible] je meure, j'aurais la conscience que je meurs innocent.

Le juge Larue procède alors en ces termes: Je n'ai à ma connaissance [illegible] horrible crime commis. Adam en a eu l'exécution, et Delisle est complice avec lui. [illegible] les projets d'Adam, je ne vois pas dans toute cette affaire une seule circonstance qui puisse pallier, atténuer en rien ce meurtre. Il a été prémédité, consommé, et plusieurs jours ont été consacrés à son plan [illegible] Votre crime a été consommé [illegible] esclave bâtée commise [illegible] de son maître, a été cruellement mise à mort.

Quelque puisse être le résultat de cette affaire, que le Gouverneur commue votre peine ou qu'il vous pardonne, le jury sous [illegible] je partage cette opinion du jury. Il a rendu son verdict et il ne nous reste plus qu'à prononcer contre vous la peine que vous inflige la loi.

Jean Adam et Antoine Delisle, il est ordonné que vous soyez conduits sous bonne garde, de cette Cour à la prison de paroisse et que vous y soyez détenus jusqu'au jour que le Gouverneur de l'Etat fixera pour votre exécution. Ce jour là vous serez pendus, sur la [illegible] de la dite prison jusqu'à ce que mort s'ensuive.

—W. Place, M. Abraham et A. Cohen, ont été traduits hier devant le recorder Winter, sous l'accusation de fraude. F. A. Shuckford déclare qu'il est entré dans une salle d'encan sur la Levée, dans la quelle se trouvaient les accusés, et qu'il est devenu adjudicataire de deux objets, l'un pour $1 25 et l'autre pour $3; qu'après avoir payé le premier objet, il se disposait à payer le second lorsqu'il fut informé que [illegible] montait à $8 au lieu de $4 25, et qu'on lui retenait son argent sous prétexte qu'il ne [illegible] Les accusés ont fourni caution pour comparaître devant la 1re Cour de District.

HOPITAL DE CHARITE.—Le rapport de cette institution, pour la semaine finissant samedi dernier, constate qu'il a été admis 322 malades, que 230 en sont sortis, et que les décès se sont élevés à 56. Il y a maintenant à l'Hôpital 687 patients.

Hier matin, vers deux heures, le feu s'est déclaré dans une maison occupée par un café tenu par P. Prats, encoignure Conti et Nouvelle Levée. Le tout [illegible] a été totalement détruit, et [illegible] Les bâtisses qui se trouvent en face, sur la Levée, ont pris feu à plusieurs reprises. Nous avons [illegible]

Nous apprenons qu'un Espagnol nommé Manuel Borodas a été volé samedi dernier, d'une somme de $ [illegible] qu'il avait, et d'une montre de $200. Ce vol a été commis par un individu qui était monté à bord de [illegible] Breach [illegible] Nous espérons que la police arrêtera le voleur.

ELECTION.—Une élection spéciale pour la place de Justice de Paix a été tenue samedi dans le Quatrième Ward pour remplir la vacance occasionnée par la démission du Juge Pecquet. M. Richard Richardson a reçu 222 votes et M. Wm. H. Hagan, 132, ce qui donne au premier une majorité de 90 voix pour le premier.

L'esclave Wiliam accusé d'avoir engagé une autre esclave appartenant à M. Stewart, à [illegible] Il est condamné à recevoir cent cinquante coups de fouet et à porter pendant un an un collier en fer.

FEUILLETON.

LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX.

LA GOURMANDISE

Par M. EUGÈNE SUE.

LE DOCTEUR GASTERINI.

XIV

Le chanoine dom Diégo, après être resté un moment silencieux, tendit au docteur Gasterini sa grosse main tremblante d'émotion.

Monsieur le docteur, le capitaine Horace m'a fait dit pendant deux mois perdre l'appétit, vous me l'avez rendu, je l'espère pour toute ma vie, et bien plus, selon votre promesse, vous n'avez prouvé, non par des raisonnemens spécieux, mais par des faits, par des chiffres, que le gourmand, ainsi que vous le dites avec tant de profondeur, que le gourmand accomplit une haute mission sociale, civilisatrice et politique; vous m'avez donc ainsi délivré de cruels remords en me donnant conscience de la noble tâche que la gourmandise me donnait à remplir, et à ce devoir sacré je ne faillirai pas, monsieur le docteur. Aussi, donc, à vous, reconnaissance à vous, et je crois m'acquitter bien modestement en vous déclarant que, non seulement je ne déposerai aucune plainte contre le capitaine Horace, mais que je lui accorde de grand cœur la main de ma nièce.

—Quand je vous le disais, chanoine, reprit l'abbé, j'étais bien sûr qu'une fois qu'il vous tiendrait entre ses griffes, ce diabolique docteur ferait de vous ce qu'il voudrait! Où sont maintenant vos belles résolutions de ce matin?

—L'abbé, reprit dom Diégo d'un ton capable, je ne suis pas un enfant; je saurai rester à la hauteur du rôle que monsieur le docteur m'a tracé. Et s'adressant à ce dernier, il ajouta: Vous allez, monsieur, me donner ce qu'il faut pour écrire une personne sûre prendra ma lettre, montera dans votre voiture et ira à l'instant chercher ma nièce au couvent et la ramènera ici.

—Seigneur dom Diégo, reprit le docteur, vous assurez le bonheur de nos deux enfans, la joie de mes vieux jours, et conséquemment votre félicité gastronomique, car je tiendrai ma parole; je vous ferai dîner tous les jours, mieux encore que je ne vous ai fait déjeuner l'autre matin. Un pavillon de cette maison sera désormais à votre disposition, vous me ferez l'honneur de manger à ma table, et vous voyez que, d'après les professions que j'ai choisies pour mes neveux et pour mes nièces (avec une *gourmande* et friande préméditation, ainsi que je vous le disais), mon garde-manger, mon office et ma cave seront toujours merveilleusement approvisionnés. Je vieillis, j'ai besoin d'un bâton de vieillesse: Horace et sa femme ne me quitteront plus, je leur confierai le dépôt de mes traditions culinaires, afin qu'elles se transmettent de génération en génération: nous vivrons tous ensemble, et nous passerons ainsi tour à tour de la pratique à la philosophie de la gourmandise, monsieur le chanoine.

—Docteur, je mets le pied sur le seuil du paradis! s'écria le chanoine. Ah! la Providence est miséricordieuse, car elle va combler de faveurs un pauvre pécheur tel que moi.

—Hérésie! impiété! blasphème, s'écria l'abbé Ledoux; vous serez damné! archi-damné, chanoine! ni plus ni moins que votre tentateur.

—Voyons, cher abbé, reprit le docteur, pas de ces espiègleries-là! Avouez donc tout de suite que je vous ai convaincu par mes raisonnements.

—Moi, je suis convaincu!

—Certainement: car je vous défie, vous et tous vos pareils, passés, présens et futurs, de sortir de ce dilemme.

—Voyons le dilemme.

—Si la gourmandise est une monstruosité, la frugalité poussée à ses dernières limites doit être une vertu.

—Ainsi, mon cher abbé, plus l'on est frugal, selon vous, plus l'on est méritant?

—Evidemment, docteur.

—Ainsi, celui qui vivrait de racines crues et boirait de l'eau en vue de se macérer, serait le type et le prototype de l'homme vertueux?

Et qui en douterait? Vous trouvez ce type céleste chez les anachorètes.

—A merveille, l'abbé. Maintenant, d'après vos idées de prosélytisme, vous devez forcément désirer que tous vos frères se rapprochent le plus possible de ce type de perfection idéale: *un homme habitant une caverne et vivant de racines!* Le beau idéal de votre société religieuse serait donc une société d'*habitants* de cavernes et de mangeurs de racines, s'administrant par passe-temps une rude discipline?

—Plût à Dieu qu'il en fût ainsi!—reprit vaillamment l'abbé;—il y aurait autant de justes que d'hommes sur la terre.

—D'abord, cela rendrait le calendrier un peu nombreux, mon cher abbé, et ensuite, cela aurait le petit inconvénient de détruire tout d'un coup ces nombreuses industries dont nous venons d'admirer les spécimens. Sans compter l'industrie des tisserands qui tramont les nappes, des orfèvres qui ciselent l'argenterie, des porcelainiers qui fabriquent les porcelaines, des verriers qui fabriquent les cristaux, des peintres, des doreurs qui embellissent les salles à manger, des tapissiers, etc., etc. C'est-à-dire que la société, en se rapprochant de votre idéal, anéantirait les trois quarts des industries les plus florissantes, ce qui serait, en d'autres termes, revenir à l'état sauvage.

—Mieux vaut faire son salut dans l'état sauvage,—reprit opiniâtrement l'abbé Ledoux,—que de mériter les peines éternelles en s'adonnant aux délices d'une civilisation corrompue et corruptrice.

—Voilà un sublime désintéressement. Mais alors, pourquoi laissez-vous généreusement aux autres ces durs renoncemens, ces cruelles privations, leur abandonnant votre part de paradis, et vous contentant modestement de vivre douillettement ici-bas, couchant sous l'édredon, buvant frais, mangeant chaud? Allons, parlons sérieusement, et avouez que c'est un véritable blasphème contre les munificences de la création, que de ne pas glorifier les milliers d'appétissantes bonnes choses qu'elle offre à la satisfaction de la créature.

—Voilà bien ces païens, ces matérialistes, ces philosophes, s'écria l'abbé Ledoux,—ils ne peuvent pas admettre ce qu'ils ne comprennent pas dans leur orgueil infernal.

—Oui, *Credo, quia absurdum*. Cet axiome est vieux comme le monde, mon cher abbé; mais il n'empêche pas le monde de marcher au rebours de vos théories de renoncemens et de privations. Dieu merci! le monde aspire incessamment au bien-être. Croyez moi, il ne s'agit pas de réduire tous les hommes à manger des racines et à boire de l'eau; il faut arriver au contraire à ce que le plus grand nombre possible mange au moins de bonnes viandes, de bonnes volailles, de beaux fruits, de beau pain, de pur froment, et boive du vin vieux. La nature, dans sa sagesse infinie, a fait l'homme insatiable dans les besoins de son corps, dans les aspirations de son intelligence; et si l'on songe aux merveilles de toutes sortes que l'homme a soudainement créées pour plaire aux *cinq sens* dont elle l'a pourvu dans sa munificence, on reste frappé d'admiration. C'est donc obéir à ses lois imprescriptibles, que de pousser avec ardeur, par la consommation, au travail et au bien-être de tous, ainsi que je le disais au chanoine, et de faire, chacun dans sa sphère, autant de bien que possible, afin de jouir sans trop de remords, car ...... Mais voici bientôt six heures; venez chez moi, seigneur chanoine, afin d'écrire la lettre qui doit mander ici votre chère nièce. J'irai donner ensuite un dernier coup d'œil à mon laboratoire que j'ai confié aux soins de mes deux premiers élèves. Le cher abbé voudra bien m'attendre au salon, car je tiens à remplir mon programme et à lui prouver par des faits économiques, non pas seulement l'excellence de la gourmandise, mais aussi de toutes ces autres passions qu'il appelle des *péchés capitaux*.

—Allons, nous verrons jusqu'où vous pousserez votre sacrilège paradoxe, dit imperturbablement l'abbé Ledoux. Du reste, toutes les monstruosités sont curieuses à observer. Mais, docteur, docteur, il y a trois siècles....... quel magnifique auto da fé l'on eût fait de vous!

—Mauvais rôti mon cher abbé! Cela ne vaut pas mieux que le produit de cette chasse qu'au beau temps du fanatisme vous faisiez aux protestans dans les montagnes des Cévennes. Mauvais gibier, l'abbé. Aussi donc, à tantôt l'heure, mes chers hôtes—dit le docteur en s'éloignant.

Le chanoine ayant écrit à la supérieure du couvent, un homme de confiance du docteur Gasterini partit en voiture pour aller quérir la señora Dolorès Salcedo, et prévenir en même temps le capitaine Horace et son fidèle Sans Plume qu'ils pouvaient sortir de leur cachette.

Une demi-heure après le départ de cet émissaire, le chanoine, l'abbé, ainsi que les neveux et nièces de M. Gasterini et plusieurs autres convives étaient réunis dans le salon du docteur.

XV

Dolorès et Horace ne tardèrent pas à arriver à peu de distance l'un de l'autre chez le docteur Gasterini. Nous laissons le lecteur s'imaginer la joie des deux amans et l'expression de reconnaissance pour le docteur et pour le chanoine. Le profond attendrissement de ce dernier, la conscience d'assurer à jamais la félicité de sa nièce, se manifestèrent chez lui par une faim de tigre, aussi murmura-t-il d'une voix lamentable à l'oreille du docteur Gasterini:

—Hélas! hélas! les autres convives n'arrivent donc point, cher docteur! Il y a des gens d'un affreux égoïsme.

—Mes convives ne peuvent maintenant beaucoup tarder, mon cher chanoine, il est six heures et demie, et l'on sait qu'à sept heures sonnant, je me mets impitoyablement à table.

En effet, les derniers invités du docteur ne se firent pas longtemps attendre, et un valet de chambre annonça successivement les noms suivants:

—*Monsieur le duc et madame la duchesse de Senneterre-Maillefort!*

—L'ORGUEIL, dit tout bas le docteur au chanoine et à l'abbé, qui fit une laide grimace en se souvenant de la mésaventure de son protégé, M. de Macreuse, à l'endroit de Mlle de Beaumesnil, la riche héritière.

—Combien vous êtes aimable, madame la duchesse, d'avoir bien voulu vous rendre à mon invitation!—dit le docteur à Herminie, qu'il alla recevoir et dont il baisa respectueusement la main.—S'il faut tout dire, madame, je comptais pour vous décider sur ce cher ORGUEIL que M. de Maillefort, M. de Senneterre et moi, nous admirons tant chez vous.

—Et comment cela, mon bon docteur? dit affectueusement Gérald de Senneterre. Je sais bien que je dois à l'*orgueil* de ma femme le bonheur de ma vie, mais......

—Notre cher docteur a raison, reprit Herminie en souriant, je suis très orgueilleuse de l'amitié qu'il veut bien avoir pour nous, et je saisis toutes les occasions de lui témoigner combien je suis sensible à son attachement, sans parler de notre éternelle reconnaissance pour les soins si dévoués qu'il a eus pour mon fils et pour la fille d'Ernestine. Je n'ai pas besoin de vous dire, mon bon docteur, les regrets qu'elle éprouve de n'être pas ici ce soir mais son état de grossesse avancée la retient chez elle, et le cher Olivier, non plus que son oncle et M. de Maillefort, ne quitte pas d'une minute notre intéressante malade.

—Il n'y a rien de tel que les vieux marins, les marquis duchistes et les anciens soldats d'Afrique pour être d'excellentes gardes malades, soit dit sans déprécier la terrible madame Barbançon, répondit gaîment le docteur. Seulement, madame la duchesse, vous me permettrez de n'être pas du tout de votre avis sur la manière dont vous avez interprété mes paroles: je voulais vous dire que votre penchant pour l'*orgueil* m'assurait d'avance que vous encourageriez chez moi cet adorable péché en me rendant fier de vous posséder dans ma pauvre maison.

—Et moi, cher docteur, dit en riant Gérald de Senneterre, je déclare que vous [illegible] car lorsque l'on a dîné une fois chez vous, l'on devient gourmand à perpétuité.

L'entretien du docteur, d'Herminie et de Gérald (entretien auquel le chanoine avait prêté l'oreille), fut interrompu par la voix du valet de chambre qui annonça:

—*Monsieur YVON CLOARCK.*

—LA COLÈRE, dit tout bas le docteur au chanoine, en s'avançant au devant de l'ancien corsaire, qui, malgré son grand âge, était encore vert et alerte.

—Vivent les chemins de fer! car j'arrive à l'instant du Havre, mon vieux camarade, pour assister à l'anniversaire de ta naissance, dit cordialement Yvon au docteur, en lui serrant les mains, et pour te voir, toi, j'ai laissé *Sabin Sabinon* et *Sabinette*, ce sont les noms que le grand enfant de la gaffe, mon ancien maître, donnés à sa petite fille et mon arrière petite fille, car je suis bisaïeul, tu sais cela.

—Parbleu! mon vieux camarade, et j'espère bien que tu ne t'arrêteras pas!

—Ah ça, mon gendre Océanie, à qui tu as rendu la vie, il y a quelque trente ans, m'a chargé, comme toujours, de te rappeler à ton souvenir....... Le voilà!

—Pourrais-tu manquer à une de nos réunions annuelles, mon brave Yvon? Je ne rentrais pas dans une de ces superbes colères dont tu étais autrefois possesseur.

S'interrompant alors, et s'adressant au chanoine et à l'abbé, le docteur leur présenta Yvon en leur disant:

—Le capitaine Cloarck, un de nos plus anciens et de nos plus illustres corsaires, le fameux héros du brick le *Trou-d'Enfer*, qui a fait des siennes à la fin de l'empire.

—Ah! monsieur le capitaine, dit le chanoine, en 1812, j'étais à Gibraltar, et j'ai eu l'honneur de vous entendre bien souvent maudire, vous et votre bâtiment corsaire, par les Anglais.

—Et savez-vous, mon cher chanoine, à quel admirable péché le capitaine Cloarck doit sa gloire et les services qu'il a tant rendus contre les Anglais? Je vais vous le dire, et mon vieil ami ne me démentira pas. Gloire, succès, richesse, il doit tout à la *colère*.

—A la colère! s'écria l'abbé.

—A la colère! dit le chanoine.

—La vérité est, messieurs, reprit modestement Cloarck, que le peu que j'ai fait pour mon pays, je le dois à mon naturel méroyable ment *colère*.

—Monsieur et madame Michel! annonça le valet de chambre.

—LA PARESSE, dit le docteur au chanoine et à l'abbé en s'approchant de Florence et de son mari (son véritable mari, car le cousin Michel avait épousé Mme de Luceney depuis la mort de M. de Luceney, victime d'une ascension qu'il avait tentée au Chimborazo en compagnie de Valentine.)

—Ah! madame,—dit le docteur Gasterini en allant galamment baiser la main de Florence,—combien je vous sais gré de vous être arrachée à vos douces habitudes de *paresse* pour vous donner la peine de venir chez moi avant votre départ pour votre chère retraite de Provence!

—Comment, mon docteur!—reprit en riant la jeune femme.—Oubliez-vous donc que les paresseux sont capables de tout?

—Même de faire l'incroyable effort de venir dîner chez un de leurs meilleurs amis,—ajouta Michel en serrant la main du docteur.

—Et quand je pense,—reprit Gasterini,—quand je pense qu'il y a quelques années j'ai été consulté afin de faire savoir si je pouvais vous guérir de cet incurable péché de *paresse*! Heureusement l'insuffisance de la science, et surtout mon profond respect pour les dons du Créateur, m'ont empêché d'attenter à l'ineffable nonchalance dont vous étiez douée.

Et désignant du regard à Florence l'abbé Ledoux, le docteur ajouta:

—Tenez, madame, monsieur l'abbé Ledoux, que j'ai l'honneur de vous présenter, me considère, à l'heure qu'il est, environ comme un païen, comme un affreux idolâtre. Soyez assez bonne pour me réhabiliter dans son esprit en affirmant à ce saint homme que vous et votre mari avez puisé dans la plus profonde, la plus invincible paresse, une activité sans bornes, une énergie inconcevable, grâce auxquelles vous êtes assuré tous deux la plus honorable indépendance.

—Pour l'honneur de la paresse, monsieur l'abbé,—répondit Florence en riant,—je suis obligée de faire violence à ma modestie et à celle de mon mari et d'avouer que ce cher docteur dit la vérité.

—Monsieur Richard!—annonça le valet de chambre.

—L'AVARICE,—dit tout bas le docteur au chanoine et à l'abbé pendant que le père de Louis Richard, l'heureux époux de Mariette, s'avançait vers le docteur.

—Est-ce que ce M. Richard,—dit à demi voix l'abbé à M. Gasterini,—serait le fondateur de ces écoles, de ces maisons de retraite établies à Chaillot, et si admirablement organisées?

—C'est lui-même, répondit le docteur en tendant la main au vieillard et lui disant:—Arrivez donc, bonhomme Richard; M. l'abbé me parlait de vous.

—De moi, cher docteur?

—Oui, si vous le préférez, de vos merveilleuses fondations de Chaillot.

—Ah! docteur,—dit le vieillard,—il faut rendre à César ce qui appartient à César: mon fils seul est l'auteur de ces fondations charitables.

—Voyons, mon bon et excellent monsieur Richard,—reprit le docteur,—si vous n'aviez pas été un *avare* aussi complet que votre ami *Ramon*, votre digne fils aurait-il pu faire bénir partout votre nom, comme il l'a fait?

—Quant à cela, docteur, c'est la pure vérité: aussi je vous avoue qu'il n'est pas de jour où, à ce point de vue, je ne remercie Dieu de m'avoir fait naître le plus avaricieux des hommes.

—Et l'ami de votre fils,—reprit le docteur,—*le marquis de Saint-Hérem*, comment va-t-il?

—Il est venu nous voir hier avec sa femme. C'est la perle des ménages. Il nous a invités à aller visiter le château qu'il vient de faire construire dans la vallée de Chevreuse. On dit que son palais de Paris n'est rien auprès de ces nouvelles splendeurs. Il paraît que depuis trois ans, il y a là quinze cents ouvriers occupés, sans parler des terrassements du parc, qui seuls ont employé les bras de trois ou quatre villages; et, comme le marquis paie magnifiquement, vous concevez quel bien-être cela a répandu dans les environs de son château.

—Or donc, mon cher bonhomme Richard, vous m'avouerez que si l'oncle du marquis n'avait pas été de la même avarice que vous, ce généreux garçon n'aurait pu donner du travail à tant de familles.

—C'est vrai, mon cher docteur; aussi le nom de *saint Ramon*, comme le marquis a baptisé ironiquement son oncle, la mémoire de ce fameux avare est-elle bénie de tous.

—C'est inconcevable, l'abbé, disait le chanoine, le docteur avait donc raison? Je suis confondu de ce que j'entends, de ce que je vois. Nous allons donc dîner avec les *sept péchés capitaux*?

—Monsieur Henri David, dit le valet de chambre.

A ce nom, la physionomie du docteur devint grave: il alla au devant de David, lui prit les deux mains avec effusion et dit:

—Pardon d'avoir tant insisté au sujet de cette invitation, mon cher David, mais j'ai promis à mon excellent ami et élève, le docteur Dufour, qui vous a recommandé à moi, de tâcher de vous distraire pendant votre court séjour à Paris.

—Et de ces distractions je sens le besoin, je vous assure, monsieur. Là-bas notre vie est si calme, si régulière, que les heures passent presque inaperçues, mais ici, perdu dans cette bruyante et grande ville à laquelle je suis devenu tout à fait étranger, j'éprouve des accès de tristesse mortelle, et je vous remercie mille fois de m'avoir ménagé une si aimable distraction.

Henri David parlait ainsi au docteur lorsque sept heures sonnèrent.

Le chanoine poussa un profond soupir de satisfaction en voyant un maître d'hôtel ouvrir les deux battants de la porte de la salle à manger.

(*A continuer.*) EUGENE SUE.

POSTSCRIPT.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE.

CHARLESTON, 29 mai.

Les transactions sur le marché au coton ont été modérées cette semaine, les ventes n'ayant atteint que le chiffre de 6,000 balles. Les prix ont légèrement fléchi, durant la semaine, mais ils sont maintenant ce qu'ils étaient avant—les qualités strictement middlings 9 1/2 cents.

Les quantités reçues dans tous les ports de l'Atlantique s'élèvent à 119,000 balles en plus comparées à celles de l'an dernier à pareille époque.

Le fret pour le coton à Liverpool est à 1/2 d. la livre.

M. l'Editeur:

Veuillez annoncer M. PH. ALBUZZI, M. D., comme candidat indépendant pour représenter le 3me District de la Nouvelle-Orléans à la Convention.

31 mai PLUSIEURS ELECTEURS.

Vente sans réserve de la belle propriété Coquet.

C'est aujourd'hui à midi que sera vendue à la Bourse St Louis, par N. Vignié, encanteur, la belle propriété **Coquet** comprenant plus de 200 terrains, situés dans le faubourg Tremé, entre la rue de l'Esplanade et le canal Carondelet. Les conditions sont excessivement libérales. Voir l'annonce de la vente.

Les titres de cette propriété sont parfaits et sont exempts de toutes réclamations quelconques.

COMMERCIAL

NOUVELLE ORLEANS.

SAMEDI SOIR, 29 MAI.

Les nouvelles reçues par le Canada ont été suivies d'une active demande sur notre marché, les ventes de la journée se sont élevées à 6,000 balles à des prix très pleins.

Inférieur	7 @ 7 3/4	Good Middling	9 1/2 @ 9 3/4
Ordinaire	7 3/4 @ 7 3/4	Middling Fair	10 @ 10 1/4
Middling	9 @ 9 1/4	Fair	— @ —

Les ventes de la semaine se sont élevées aujourd'hui à [illegible] ballots à des prix stables.

Le sucre a eu bonne demande, malgré le mauvais temps. 200 boucauts ont été vendus de 3 à 4 1/2 c. pour les qualités inf. à la bonne. Un lot de 150 barils de mélasse raffinée a été vendu à [illegible] le gallon.

Le marché aux farines est languissant, quelques petites ventes se sont opérées aux anciens prix. [illegible]

Les provisions n'ont éprouvé aucun changement. La mess pork se détaille à $17 25. Il s'est vendu quelques petits lots de lard à 9 1/4 à 9 1/2 cts pour les côtes. Un lot de 300 barils de graisse vendu à 10 1/4 cts la livre.

Le whiskey est languissant à 16 1/2 cts le gallon pour quelques ventes.

Nous avons remarqué la vente de 1000 sacs de café Rio de 8 7/8 à 9 1/4 cts la livre.

Le change est en demande modérée. Les cours sont une tendance à la hausse.

Sterling de 10 % à 10 1/4, francs, 5f. 25 à 5f. 17 1/2; traites sur New-York à 60 jours 1 1/2 à 2 pour cent d'escompte, checks 3/4 à 3/4 pour cent d'escompte.

Le fret est très bas aujourd'hui dans le fret.

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Samedi.

Steamship Maxico, Place, pr Galveston
Steamship A Fusilier, Denslow pr Galveston
Navire Mamongus, Kelleran pr Liverpool
Navire Ernestine, Fritsche pr Brême
Windsor Fay, Davis pr Glöses
Belle Assise, Eymard pr le Havre
Bennington, Young pr Boston
Barque Yamuri, Rey pr Cardenas
Emily Miner, Smith pr New-York
Goëlette Wm R Pettis, West pr St Marks
Diamond, Mack pr Pensacole
Randall Marshall, Milligan pr Pensacole

Arrivés Samedi.

Steamer America, McAllister, d'Apalachicola
Navire Bay State, Lathrop de Boston
Creole, Pierce de New-York
St Charles, Hilliard de New-York
Wm Nelson, Cheever de New-York
Harriet Augusta, Trott de Cardiff
Osborne, Newell de Liverpool
Mobile, Turbon du Havre
Charles Hill, Leeraw du Havre
Olbers, Fechten de Brême
Parthenon, Mathews de Boston
Barque Cora, Horton de Richmond
Atnitra, Tarr de Matanzas
Diana, Hein de Brême
Brick John Williams, Goodspeed de Vera Cruz
Joseph—à la Pointe.
Goëlette Pat Henry, Anderson de Charleston
Moses Waring, Stone de Passe Sabine
Mary Eddy, Eddy de Passe Sabine
Gen Cheek, Morris d'Apalachicola
Sarah Elizabeth, de Pensacole
Diane, Myer de Pensacole

STEAMBOATS

Steamboat Georgetown, McPherson, Louisville, avec un chargement de coton, beurre, fromage, viandes salées, porc, jambons, &c
Steamboat Crescent, Young, de St Louis, avec un chargement de viandes salées, beurre, fromages et toutes sortes de provisions
Steamboat Lewis Whitman, de Cincinnati, avec un chargement de coton, tabac, porc, viandes salées, huile et autres provisions
Steamboat Latona, Brown, de Minden, avec un chargement de coton
Steamboat D J Day, Fer, de Wetumpka, avec un chargement de coton, &c

Arrivés Hier.

Navire Silas Holmes, Berry de New-York

STEAMBOATS.

Steamboat New Latona, Landry, de Bayou Sara, avec un chargement de sucre, mélasse, coton, &c
Steamboat Delta, Castillo, de St Martinville, avec un chargement de coton, mélasse et sucre
Steamboat Dr Beatty, Wilson, de Lafourche, avec un chargement de mélasse sucre et coton
Steamboat J M Kell, Hall, de la Rivière Arkansas, avec un chargement de coton
Steamboat St Louis, Taylor de St Louis, avec un chargement de viandes salées, beurre, fromages et toutes sortes de provisions

Montant le Fleuve:

Navire Akbar, Gibbs du Havre
Barque Iowa, et 4 navires—noms inconnus

Télégraphe d'Alger.

Passe Sud-Ouest, 29 mai 9 heures du matin.
Le navire Tennessee est de retour en détresse, une voie d'eau ayant déclaré dans sa cale

Memoranda.

New York 21 mai. Arrivé, navire Clifton, Delano, de la N-Orléans.
Philadelphie, 22 mai. Expédiée, barque Nashua, Outerbridge, pr la N-Orléans.

Chargement du navire Mobile, du Havre.

2 colis marchandises Louis A. Sylvestre—5 do Barragne et Fremont—1 do Larue & Provost—5 do A. Lacoste—1 do Bariere, Lacaphe & Co.—5 do A. Leon & Co.—1 do C. Gaudin—8 do Avegno—1 do A. F. Meig au—1 do M. Aldige & Co.—1 do L. Jeannet & Co.—1 do Lefebvre—1 do Papet—1 do B. Tatout & Co.—1 do P. Foreall—1 do Crasse & Co.—14 do H. de Goer Reflard—1 do André & Fatoume—1 do T. Morean—1 do Dufilho jr—8 do Lamartine—150 do [illegible] à ordre.
371 passagers d'entrepont

Chargement du navire Chs Hill, du Havre.

1 colis marchandises J F Coulla—1 do C. Pasquet & Co.—2 do 6 barils eau de vie N Curien—13 colis marchandises à Latitte—5 do F. Rochereau & Co.—6 do Patrin & Co.—do P. Maliard & Co.—1 do Moulon & Goudel—1 do P. Larrière—1 do B Tatout—5 do P. Morean—111 do P. Poutz—25 paniers bouteilles vides à ordre.
271 passagers d'entrepont.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui.

Mobile	Oregon, Heirn	4 h P M
Covington	Lenora, Duncan	12 h M
Rivière Rouge	St Charles, Applegate	5 h P M
St Louis	Pawnee, Marshall	5 h P M
St Louis	Saranac No 2 Mel oy	5 h P M
Vermillion	Union, Frey	10 h A M
Rivière Blanche	C. Haven, Brandenburg	5 h P M
Louisville	Georgetown, McPherson	5 h P M
Rivière Rouge	Red River, McCall	5 h P M
Watering Places	Ophelia, Gros	12 M

Le navire autrichien FLORIDA, capitaine Russo, venant de Bordeaux, est en déchargement à la rue D[illegible] marchandises dont le permis n'aura pas été pris dans le délai de cinq jours seront [illegible] aux risques et périls des consignataires.
CHARLES CAVAROC. 29 mai—1m 30, rue Bienville

Le capitaine ni les consignataires du navire autrichien FLORIDA venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.
CHARLES CAVAROC. 29mai—1m 30 Bienville

Bains St-Louis.

Les **Bains de l'hôtel St-Louis** sont maintenant ouverts au public à 25 cents le bain ou $2 50 la douzaine.
Des billets pour des Bains particuliers peuvent être obtenus pour les familles en s'adressant au bureau de l'hôtel. 6mai—1m

DIRE [illegible] des Indes en débarquement du navire [illegible], à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. [illegible] 29, Vieille Levée

SAVON [illegible] à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 29, Vieille Levée

SAVON [illegible] à vendre par W. F. VREDENBURGH & Co. 31 mai

DOMINO [illegible] à vendre par F. J. HART & Co. [illegible] Tchoupitoulas

AVIS

Le Docteur **LE DIEU**, [illegible] Bourbon. [illegible]

Mois de mars noir.

RECEMMENT [illegible]
En magasin, Bois d'Acajou, Bois de Rose, Bois d'Ebène, Palissandre, Cyprès, Frênes, Erables, Hêtres, Peupliers, &c. [illegible]

AVIS. EDOUARD GUILLOT, No 219, rue Royale. **Importation directe de Paris.**
REÇU par le navire State of Maine: Copahine Mège; Hydriodate [illegible]; [illegible] Jeux [illegible]; Fumigateurs [illegible]; Papier Reynal Fayard; Bandes paix de Bourgogne; [illegible] Capsules [illegible]; Chocolat [illegible]; Sulfate de Quinine; Huile de Morue, etc. etc. 31mai

Papiers Peints! Papiers Peints!
Rue Conti No 32, à côté de l'Hôtel Conti
DEPOT spécial de papiers peints des fabriques de Paris seulement.
Reçu par le navire Tarifa et en déballage en ce moment:
20 mille rouleaux papiers peints à tout prix, depuis les plus riches et les plus nouveaux. On trouvera dans cette expédition tout ce qui [illegible] Ce dépôt n'ayant aucun frais de maison, pourra toujours vendre au-dessous des prix établis par les autres maisons de ce genre.
Le gérant du dépôt, 10mai—3m JULES CERCELLE

REÇU par le brick Mary Elizabeth, de la Havane: Véritables cigarettes Mensura, tout longues et grosses, article nouveau. Dito demi longues, dito moyennes.
Toujours en magasin, tabac à priser assorti, excellents cigares de la Havane, entre autres les **Cuba Regalia Unica**. Tabac à chiquer américain et l'étranger, qualités supérieures, tabac haché Mrs Miller et Lilienthal, assortiment de tabatières, pipes, porte-cigares et poches à tabac, etc., etc., à vendre par G. JAQUET, 31mai—3 53, St Pierre

VINS en barriques.—15 barriques vin rouge de C. Larreux;
10 barriques vin rouge de Blanquefort;
30 do do vieux Médoc;
20 caisses poires à l'eau de vie, et abricots;
150 caisses vin rouge Lafitte de 1844;
150 paniers champagne supérieur;
20 quarts de pipes vieux cognac;
10 caisses de 100 demi-boîtes sardines à l'huile
5 do de 100 tiers de boîtes do;
4 do de 100 quarts de boîtes do.
30 paniers d'huile Plagniol.
A vendre par P. LONGIS, 31 mai 47 Vieille Levée

ATTENDU par le navire San Pedro, de Marseille, 285 quarts Porto de Michael Reig;
50 do do de Félix Grousset;
100 barriques vin rouge;
250 caisses vin muscat Frontignan 12 bouteilles;
25 do do do de 24 demi-bouteilles;
250 do vermouth de Noilly fils & Co;
50 do absynthe des mêmes.
A vendre par P. LONGIS, 31 mai 47, Vieille Levée

PICKLES à mitrer—60 paniers de Port Mahon. Picadura—60 sacs;
100 sacs Amandes à coque tendre, et 100 caisses écorcées;
70 sacs Cacao de Guayaquil;
Cigarettes de la Espagnola et d'autres marques;
Tabac à chiquer de Lienthal;
30 sacs grains pour oiseaux;
50 balles Salsepareille;
300,000 Cigares de la Havane, qualités assorties;
400 boucauts Riz de la Caroline du Sud;
130 caisses Sucre de la Havane, blanc, jaune et brun;
30 barillets Miel de la Havane;
50 barillets Vin de Xérès;
8 boucauts Charbon pulvérisé, pour distillateurs;
50 barillets Noir Animal, qualité surfine, à vendre par B. VALLS, 31 mai 73, rue des Magasins

ANISETTE—150 paniers anisette de Bordeaux, supérieure, à vendre par JOS LANATA, 31mai 11 rue Jefferson et 12 Toulouse

HUILE D'OLIVE—75 paniers huile de Nice, en bouteilles de 18 onces, à vendre par JOS LANATA, 31mai No 11, Jefferson et 12, Toulouse

BOUTEILLES VIDES—150 paniers bouteilles à vins de 100 chaque, à vendre par JOSEPH LANATA, 31mai 11, rue Jefferson et 12, rue Toulouse

WHISKEY—15 barils vieux whisky Monongahela, à vendre par JOSEPH LANATA, 31mai 11 rue Jefferson et 12 rue Toulouse

HUILE d'olive—200 paniers huile d'olive fraîche, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co. 31 mai 27, St Louis

VINS—100 barriques vin rouge St Julien Médoc,
30 barriques do St Emilion pour famille,
50 barils vin blanc Haut Sauterne,
50 do do Haut Barsac,
50 do do Haut Sauterne, qualité supér.
100 caisses do do do
50 caisses vin rouge St Estèphe 1847,
50 do Muscat de Frontignan.
50 barils vin madère. PAUL JUGE FILS & Co. 31 mai 27, St Louis

ABSYNTHE, eau-de-fleur d'oranger, etc.—50 caisses absynthe, 50 do vermouth, 60 do eau-de-fleur d'oranger, 30 quarts cognac Sazerac à vendre par PAUL JUGE FILS & CO., 31 mai 27, rue St-Louis

SARDINES à l'huile—10 caisses de 100 1/2 boîtes sardines, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO., 31 mai 27, rue St-Louis

BOUTEILLES, BOUCHONS, &c—200 paniers bouteilles de 22 onces; 685 dame-jeannes, 10 balles bouchons à dame-jeannes, 10 do mi-longs, fins réguliers, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 31mai 27, rue St-Louis

SODA—15 boucauts, à vendre par F. CUSACHS, 31mai Enc. Royale et St-Philippe

Acheté à l'encan pour être vendu à des prix très modérés:
Faïence, Porcelaine, Verrerie, Candélabres, Lampes solaires, Coutellerie de table, Plateaux assortis de grandeurs, Huilier, Sabliers, Chandeliers, Cuillères et Fourchettes à double placage &c.
Le soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis en général qu'il a toujours un assortiment de Faïence, Porcelaine, Verrerie, &c. &c. rue **Condé, No 15**, maison Pontalba. Les familles, restaurants, les cafés, &c. trouveront tout ce dont ils auront besoin à des prix très modérés. Les marchandises seront transportées à domicile et à bord des bateaux sans aucun frais pour l'acheteur.
Les dames trouveront une grande variété d'articles de fantaisie en porcelaine, tels que boîtes à épingles, encriers, tabatières, [illegible] services déjeuner, lampes de nuit, et un joli assortiment de verres de Bohême en couleurs. 29mai—1m L. COLLOM

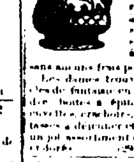

A louer ou à vendre sur le Chemin de Gentilly.
Trois acres de terre avec les améliorations qui s'y trouvent, consistant en une maison de [illegible], chambres à domestiques, écurie, pigeonnier, jardin potager et fruitier. Le tout en très bon état et convenable pour une grande famille. Cette propriété est située dans un des quartiers les plus respectables. A vendre à un prix raisonnable ou à louer. S'adresser au No 29, Vieille Levée. 28mai—3 R. GAMBLE

Egaré ou perdu—Dans la soirée de mercredi dernier, un paquet de petites clefs qui ne peuvent servir qu'au propriétaire. Une récompense sera donnée à la personne qui les apportera à A. Chiapella, No 37, rue Royale. 29mai—3

EN débarquement de la barque Kitty, venant de Bordeaux:
40 caisses vin rouge St-Julien,
50 quarts pipes eau de vie Th. Godard,
15 quarts do do A. Lagrange 1825
10 demi do do D et C. Boyancy,
30 quarts do do do
60 caisses de 50 1/2 boîtes sardines A. Camus,
25 do 100 1/4 do do
25 do 100 1/2 do J. Colin,
1 do 200 1/4 do do
7 do 100 1/2 petits pois J. Colin,
1 do 100 1/2 haricots verts, do
1 do 50 1/4 do do
1 do 100 1/2 boîtes cèpes à l'huile,
1 do 12 dacone prunes reine Claude au jus, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co. 29mai 17 et 19, rue St-Louis

EN débarquement du navire Florida, de Bordeaux, 40 caisses sardines à l'huile de 60 demi boîtes, 60 " " " de 100 quart boîtes, 27 barils vinaigre français, 60 barriq. et Estèphe, 96 barils vin blanc Haut Sauterne, 48 barriques vin rouge, Chateau Grimont, 8 do et 18 barils vin blanc Barsac, 50 quarts pipes Cognac C. Martin, 4me preuve, 50 huitièmes do do do, à vendre par LANATA, GANDOLFO & Co. 29 mai 9 et 10 Jefferson

A LOUER—Un magasin en briques à deux étages avec cuisine haute, composée de quatre chambres, situé rue des Champs Elysées entre Moreau et Victoire. S'adresser à ANT. GIRAUD, 29 mai 46, Vieille Levée

EN débarquement du navire Florida, de Bordeaux, 50 barriques vin rouge bon ordinaire, à vendre par ANT. GIRAUD, 29 mai 46, Vieille Levée

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Florida, arrivé de Bordeaux: 96 barriques vins rouges ordinaires, 18 barils vin blanc, 10 caisses de 12 bouteilles anisette superfine, Marie Brizard & Roger, 2 caisses eau de vie d'Andaye. GILDEMEESTER & Co. 29mai 33, rue Gravier

EN débarquement de la barque Florida, venant de Bordeaux: 135 caisses de 50 1/2 boîtes sardines de A Camus, La Rochelle, 5 caisses de 100 1/4 ladites, même marque, à vendre par EUG. ROCHEREAU & Co. 29mai 17 et 19, rue St-Louis

RUM DE LA JAMAIQUE—7 poinçons qualité supérieure, dans les magasins de la douane, à vendre par JOSEPH MITCHELL, 29mai 36 rue Poydras

RIZ—60 tierçons et demi tierçons, première qualité, à vendre par JOSEPH MITCHELL, 29mai 36 rue Poydras

CIGARES—D'importation directe, de la Havane, et des meilleures qualités, à vendre par JOSEPH MITCHELL, 29mai 36 rue Poydras

DRAPS—40 pièces drap superfin, en magasin et à vendre par JOSEPH MITCHELL, 29mai 36 rue Poydras

EN débarquement de la barque Florida, de Bordeaux, 116 barriques vin rouge de différentes marques, 134 barils vin blanc Haut Sauterne, 36 do do rouge vieux pour famille, 9 1/2 pipes cognac L. Lebreton 1825, 15 1/4 do do do, 16 1/8 do do do. A vendre par W F VREDENBURGH & Co. 29 mai 29, Vieille Levée

ALCOOL—30 barils No 1, en débarquement, à vendre par W F VREDENBURGH & Co. 29 mai 29, Vieille Levée

THE—130 demi-coffres Pouchong "Minstrel" à vendre par W F VREDENBURGH & Co. 29 mai 29, Vieille Levée

GINGEMBRE—70 sacs "Race," en magasin, à vendre par W F VREDENBURGH & Co. 29 mai 29, Vieille Levée

PAR le navire Florida, de Bordeaux—60 barriques vin rouge, marque G. de Gaulne; 30 barils vin blanc, même marque, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 29 mai 29, rue de la Douane

AVIS QUI INTERESSE LES CHEFS DE FAMILLES, **Les Instituteurs et Institutrices,** LES MARCHANDS ET LES ENFANS. **Vor. HEBERT & Cie.,** 149, Rue de Chartres.
PAR suite d'arrangements pris en France avec les éditeurs des divers ouvrages **élémentaires classiques**, une réduction de **20 pour 100**, et sur quelques uns même, de **25 pour 100**, sera faite à partir de ce jour sur tous les livres des écoles.
CETTE REDUCTION Portera principalement sur les ouvrages de: **Noel et Chapsal,—Lecellier—Lhomond, Poitevin,—Gaultier,—Martin, St-Ouen,—l'Ame Fleury, l'abbé Drioux, &c. &c.** Et aussi sur: **Le Télémaque,—le Trésor des enfants, la Morale en action, et les différents Alphabets. &c., &c., &c.** 24 mai

VOR. HEBERT & CO., *Librairie française, articles de Bureaux, Papiers peints, &c.* **149, rue de Chartres.** Reçu par le State of Maine, du Havre. **Un assortiment de papier pour fleurs.**
Papier noir glacé, Do vert pour feuillages, Do panaché, rouge et bleu, Do Carmen, Do bleu (outremer), Do doré, uni et guilloché, Do argenté do do, Etc., etc., etc.
A vendre en détail. 24 mai

Fèves à planter, DE LA CAROLINE DU SUD.
500 sacs récemment reçus par les navires Sagamore et Jeddo, à vendre en lots convenables aux acquéreurs, par F. A. GONZALES & Co., 6, Front Levée. 24 mai—1m Entre Douane et Bienville

RIZ CREOLE—300 sacs riz créole, reçu par le bateau Doswell et à vendre par AVET FRERES. 21mai—1m Enc. Bienville et Vieille Levée

EAU de fleurs d'oranger &c &c.—60 caisses eau de fleurs d'oranger 12 do de 100 1/2 boîtes sardines, 30 caisses vermouth, 50 de absinthe, 10 balles bouchons mi-longs, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co 24 mai 27, rue St Louis

BOUTEILLES—200 paniers bouteilles vides, 800 dame-jeannes, &c, à vendre par PAUL JUGE FILS & CO. 24 mai 27 St Louis

A vendre.
UN MOULIN A CANNES et la machine ayant un cylindre de [illegible] pouces, trois pieds et demi de jeux, bouilloires de vingt pieds et trente deux pouces de diamètre, rollers vingt-six pouces de diamètre et quatre pieds de long. La machine a assez de force pour enlever une récolte de 300 boucauts de sucre. S'adresser en ville à Boutigny & Gaucher, ou à A. Boudousquié, à l'habitation Réserve, à quarante deux milles au-dessus de la ville de la Nouvelle-Orléans, presque en face de l'Eglise du Bonnet Carré. 25mai—12

AVIS—Par acte passé devant Achille Chiapella, notaire public, en date du 4 mai 1849, M. Edouard Dicournau est chargé de ma procuration pendant mon absence. Nouvelle-Orléans, 19 mai 1852. 25mai—6t J. DICOURNAU

Appareil gazogène à l'usage des familles.
LE seul approuvé par l'Académie de Médecine pour faire soi-même instantanément eaux de seltz, de Vichy, limonades gazeuses, vins mousseux, soin en fer, &c., à vendre par THEODORE FROIS, 11mai 14, rue du Canal

Cigares de la Havane
325,000 CIGARES de la Havane de toutes qualités, des marques les plus en faveur, en débarquement du brick Mary Elizabeth à vendre par D. BORNIO Jr. 11av 34, rue Gravier

AVANT-HIER la **Phenix Distillery** de ses propriétaires précédents et voulant étendre ses opérations, nous avons formé une société sous la raison de J. F. BERCIER & CO.
Le Cognac Brandy, le Genièvre et le Rhum de la Jamaïque sont nos principales productions, et nous invitons le public à en apprécier leurs qualités supérieures. J. F. BERCIER PEDRO D'ALBARADE. 22mai—1m Phenix Distillery No 168, rue Toulouse

A VENDRE
Un Café, Grocerie et Billard, situé à l'encoignure des rues Ste Anne et Prieur. Cet établissement est bien approvisionné et jouit d'une bonne pratique. Le terme moyen des recettes de chaque jour est de $15 à $20. Les revenus d'après estimation, à l'amiable ou au bloc, avec un bail d'une année. S'adresser sur les lieux. 25mai

Filtres de noir animal à vendre.
DEUX paires de filtres de cinq pieds de diamètre sur six pieds de haut, avec robinets, bouchons, etc. seront vendus à un prix raisonnable et à des conditions libérales. S'adresser à CHARLES BARRE. 25mai 66, Tchoupitoulas

PENDANT mon absence, M. Jacob Herr est chargé de mes affaires et de ma procuration. Toute personne ayant des réclamations à présenter pourra [illegible] N Orléans 2 mai 1852. 25mai—1m SOSTHENE THOMAS.

BIERE A. PORTER de R. B. Byass—100 barils bière Porter en pintes; 40 barriques Porter en quarts; 10 Bière en pintes, 25 do, en quarts. En débarquement du navire Geo W. Bourne à vendre aux conditions, par O. VALETON & CO. 25mai 25, Tchoupitoulas

CAVELIER & MAXENT. *Rue Royale, No. 169.*
REÇOIVENT tous les mois et le public qu'ils continuent à faire le même genre d'affaires que l'ancienne maison de A. & Z. CAVELIER, et qu'ils tiennent les [illegible] 22mai

ATTENDU par le navire Avondal, venant de Bordeaux, 45 barriques vin rouge ordinaire, à vendre par CAVELIER & MAXENT, 22mai 169 rue Royale

A louer à Est-Pascagoula.
UNE MAGNIFIQUE RESIDENCE, ayant six chambres, écurie, magasin, cuisine, et toute propriété, etc. adjacente à celle du capitaine Wiseman, faisant face à la Baie. S'adresser à Jacob Baptiste à Est Pascagoula, ou à WILLIAMSON, ZARATIN & GRACIA, 21mai 10, 12, 14 rue Poydras

Sirop, Sirop, Sirop,
LES soussignés sont prêts à fournir aux commerçants, confiseurs et autres, des sirops de tout parfum, en caisses de deux douzaines, d'une douzaine, ou caisses et à des prix modérés. Ils auront toujours en main du bon sirop en quarts. VALETON & Co. 16ma 25, Tchoupitoulas

VIN de Bordeaux—10 barriques vin de Bordeaux bon ordinaire, en magasin et à vendre par ANT. GIRAUD, 19mai 46, Vieille Levée

CHOCOLAT—Des meilleures marques, telles que Noiret, Ibanez, Calmommian, à vendre par Y. QUADRAS & Co. 17mai 16, Douane

ACIDE citrique—20 barillets acide concentré, à vendre par F. P. DUCONGE, 19mai 20, rue Chartres

INDIENNES—10 caisses indienne nouveauté pour le printemps, en débarquement de l'Empire City. NORTH BROTHER & Co. 21 mai enc. Magasins et Commune

MOUSSELINE SUISSE.
100 PIECES mousseline suisse imprimée fond blanc **garantie bon teint** à 15 cents la yarde, à vendre par P. & E. REILLY & Co., 25mai encoignure Royale et Canal

J. F. LELIEVRE rappelle aux habitans de son magasin qu'il continue à vendre à son fonte connue **pour du comptant** les articles de son fonds, consistant en: Livres de prières et de piété, Livres classiques, Linges, chapelets, médailles, &c. &c. &c.
Ayant une grande quantité de livres élémentaires, les marchands de la campagne et les professeurs trouveront à s'approvisionner dans son magasin à meilleur marché que partout ailleurs.
Il lui reste quelques années des journaux suivants, qu'il offre aux prix ci-dessous:
L'Illustration au lieu de $6—$4
Echo des Feuilletons au lieu de $2 50—$1
Journaux des connaissances au lieu de $5—$1 50.
Quelques années incomplètes des mêmes journaux au moyen desquels on pourra compléter les Nos perdus par les abonnés:
Illustration, le mois 50 cts.
L'Echo des Feuilletons, le mois, 15 cts.
Journaux des jeunes filles, 20 cts.
Il continue à se charger des abonnements aux journaux politiques, littéraires, scientifiques et d'agrément, et de toute commission en librairie ou autre.
Nota—Les ventes sont positives, aucun objet vendu ne sera ni repris ni changé.
Il lui reste encore une boîte de médicaments homéopathiques, accompagnée d'un volume en anglais, qu'il vendra à bon marché pour clore cette consignation. 25av

Tapis à des prix réduits pour du comptant.
UN grand assortiment de tapis de velours et Bruxelles, Ingrain, Vénitien, etc.
Paillassons et Tapis toile cirée.
400 rouleaux de paillassons blancs et en couleur, récemment reçus. Aussi: tapis en toile cirée de 3 à 24 pieds de large, beau modèle, embrasses de fenêtre, tapis en crin, couvertures de tables et de pianos, tapis d'escalier etc., à vendre au plus bas prix possible. A. BROUSSEAU & Co, 24 av 23, Chartres

LOUIS CASTEL,
PHARMACIEN, a l'honneur d'annoncer au public qu'il a succédé à monsieur Labyssie dans la pharmacie, encoignure Royale et Ste Anne. Les cliens de l'ancienne maison qui voudront bien lui continuer leur bienveillance, peuvent être assurés d'avance que tous ses efforts tendront à les satisfaire.
On trouvera dans le même établissement des eaux de Seltz en grandes et demi bouteilles, eaux de Vichy, de Barrège pour bains et boissons, eau de magnésie pure, ou gazeuses au citrate de magnésie, &c.
Tout ce qui sortira de la pharmacie sera préparé avec le plus grand soin et coté à des prix très modérés. LOUIS CASTEL. 8 déc—a

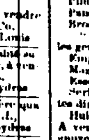

Reçu par le navire Caledonia Brander, de Philadelphie, un joli assortiment de DROGUES, PLANTES MÉDICINALES, HUILES ESSENTIELLES et PARFUMERIE.
Eau de vie de Lavande ambrée, de Lougier, frère et fils, de Paris.
VINAIGRE BENZOIQUE, cosmétique précieux contre les coups de soleil, le hâle et les éruptions de la peau.
Essences assorties, pour aromatiser les crêmes, glaces, gelées, pâtisseries, etc. etc.
Teinture liquide pour les cheveux et la barbe.
Boîtes à poudre, avec houppes, riches et ordinaires.
Mixture tonique de Rowand, contre les fièvres.
Pilules fébrifuges du Dr. Sappington.
Panacée de Wm Swaim.
Brosses à dents anglaises, de toute les prix.
" " " en poils de blaireau, pour les gencives irritées.
Emplâtres fortifians de Badeau et Shoemaker.
Magnésie, fluide du Dr. Murray, de Londres.
Essence de moutarde, de Whitehead.
Seringues en cristal pour hommes et femmes, toutes dimensions.
Huile essentielle d'amandes amères, etc., etc., etc.
A vendre par E. E. MOUGIN, Pharmacien, encoignure des rues Dauphine et Douane.

56 Aux Dames 56
CLASSES EXPRESSEMENT POUR LES DAMES.—Tous les jours de 11 heures à midi et les Lundis, Mercredis et Vendredis de 4 à 6 heures P. M. à l'**Académie d'Ecriture et de Tenue des Livres de Dolbear,** 56, rue du Canal. Il y a une salle de réception pour les visiteurs de manière à ce que les élèves seulement puissent rentrer dans la salle d'étude. Les hommes et les jeunes gens tous les jours et tous les soirs.
Plumes en or supérieures, à vendre. RUFUS DOLBEAR, 56, rue Canal.
Les Dames et Messieurs sont invités à venir examiner par eux-mêmes. 9janv

P. JAUBERT, MAGASIN DE VARIETES, 62, rue de Chartres, entre Bienville et Douane
FRANGES et rubans. GANTS satin et fil. VELOURS soie et dentelle, EVENTAILS riches, et peignes d'écaille. PARFUMERIE et brosserie. BAS et chaussettes. LAINE à broder et canevas.
Et en général, tous les objets nécessaires à la couture.
Dépôt de cuillères et fourchettes de Charles Christofle. 24 mars—3m

Hotel Coudreau, BAIE ST LOUIS.
LE soussigné a l'honneur d'informer ses nombreux amis et le public en général, que son hôtel est maintenant ouvert à ceux qui voudront le visiter. Cet établissement, fondé depuis longtemps, est si généralement connu qu'il serait superflu d'en faire une description et un éloge inutile. Seulement, le propriétaire promet que comme par le passé il ne négligera rien pour en rendre le séjour agréable à ses hôtes et leur procurer tout le confort et tous les amusements possibles.
A la sollicitation du propriétaire, Mme J. Wolf a bien voulu se charger de tout ce qui concerne les dames qui voudront bien honorer son hôtel de leur présence.
Les conditions sont:
Par mois $40.
Par semaine $10
Par jour $2
15 mai—30t AUGUSTE COUDREAU.

HOTEL BELLOUARD, à la Baie St-Louis.
MME BELLOUARD vient de disposer en pension de la Baie St-Louis, et en fera l'ouverture le 1er juin. Elle a pris toutes les mesures nécessaires pour rendre sa maison agréable aux personnes qui voudront l'honorer de leur patronage. Comfort, soins, attention constante, table délicate et abondamment servie, on y trouvera tout ce que peut exiger le touriste le plus difficile.
Mme Bellouard croit devoir annoncer d'une manière spéciale qu'elle a engagé les services d'un excellent chef de cuisine, connu par son habileté et ses ingénieuses ressources. C'est pour elle et pour les familles qui passent l'été à l'hôtel Bellouard une bonne fortune dont elle se hâte de leur faire part.
N. B.—Un établissement de bains est attaché à l'hôtel. 25mai—7

HOTEL DES CHENES VERTS, *Biloxi, Mississipi.*
Cette magnifique résidence d'été, si bien connue dans le Sud-Ouest, sous la direction de Mme ELIZABETH PRADAT et de son fils JOHN B. PRADAT, située à environ un mille du village de Biloxi, sera ouverte aux visiteurs le **1er juin.**
Les Chênes Verts sont trop bien connus pour les exalter une longue description. La popularité dont jouit cet établissement depuis nombre d'années ne fait qu'augmenter. Ses nombreux avantages naturels, sa position sur le lac, attractif par l'air salubre qui vient du Golfe n'ont pas manqué d'impressionner favorablement les nombreux visiteurs de la Nouvelle-Orléans, Mobile et de tous les environs.
Les propriétaires ont fait pendant l'hiver de nombreuses améliorations. La **Buvette** et la salle de **Billards** ont été réparées et mises à neuf, des **Bateaux à voile** seront en tout temps mis à la disposition des visiteurs, sans frais, du **vin** sera servi à dîner.
On pourra toujours se procurer des **chevaux** et des **voitures.**
En outre, la célèbre BANDE DE MUSIQUE de la Nouvelle Orléans est engagée, et on jouit à ses airs deux fois par semaine.
Les visiteurs désirant descendre aux CHENES VERTS sont priés d'en informer les capitaines de bateaux, qu'ils les débarquent au wharf de l'hôtel.
CONDITIONS
Par semaine $10
Par jour 2
Les enfants et les domestiques paieront moitié prix. 8mai

HOTEL D'EST PASCAGOULA.
L'**Hotel** de cette magnifique retraite sera ouvert aux visiteurs le 1er juin 1852. Le propriétaire n'épargnera aucune dépense pour le confort et l'amusement de ses hôtes. Son expérience dans ce genre d'affaire lui permettra de faire de cet **Hotel** la plus agréable résidence du sud.
Le susdit **Hotel** offre de nombreux avantages pour les bains de mer qu'aucun autre établissement sur des bords du lac.
Un wharf neuf a été récemment construit. Le jardin et les terres environnantes ont été mis en parfait état. Une écurie est attachée à l'établissement. Il y a trois billards dont un sera exclusivement approprié à l'usage des dames.
1mai—saulem C. KINGSTON BOYD

Banque de l'Union de la Louisiane, Nouvelle Orléans, le 12 mai 1852.
UN dividende de quinze piastres par actions sera payé aux actionnaires de cette banque, à dater du 1er juin prochain. C. ADAMS Jr. 13mai—1m Président

Compagnie du canal de Barataria et de Lafourche.
LES actionnaires sont par les présentes notifiés d'avoir à se rendre au bureau de la compagnie, rue Conti No 53, le 1er juin prochain, afin d'élire cinq directeurs. Nouvelle Orléans, 29 avril 1852. 29av—1ps J. LAVERGNE

Résidences d'Eté à vendre.
DEUX grandes et belles propriétés situées sur la rive droite du fleuve à une petite distance au-dessous d'Alger. F. R. SOUTHMAYD. Agence de propriétés foncières, 15 av—tous 1fps 15 Commercial Place

GILDEMEESTER & Co., NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES, 33, rue Gravier.

LIQUEURS—100 caisses liqueurs; 40 do [illegible] assorties, à vendre par GILDEMEESTER & Co. 19 mai

CHAMPAGNE—50 paniers de la marque Schreider, en magasin et à vendre par GILDEMEESTER & co 19mai 33 rue Gravier

FRUITS à l'eau de vie—40 caisses abricots, 10 do prunes, 25 do assorties. En magasin et à vendre par GILDEMEESTER & Co. 19mai Gravier

SARDINES—1000 demi boîtes de la marque John Pennau, Nantes, en magasin et à vendre par GILDEMEESTER & Co. 19mai 33 rue Gravier

VIN MEDOC—18 barriques vin rouge en caisses—102 barriques vin rouge St Julien Médoc, Margaux, Rey de Margaux, Médoc très supérieur pour familles. 312 caisses vin rouge St Julien, Château Margaux à vendre par POREE & GIRARD, 19 mai 7, rue St Louis

VIN BLANC en demi barriques et en caisses—20 demi barriques Haut Sauterne qualité supérieure, 6 caisses Haut Sauterne en bouteilles et demi bouteilles, Haut Barsac en demi bouteilles, Chateau Yquem en demi bouteilles à vendre par POREE & GIRARD 19mai 7, rue St Louis

EAU DE VIE—32 demi quarts et huitièmes de pipe Hennessey, Pinet, Castillon, J. Dupuy & A. Camus, à vendre par 19mai POREE & GIRARD, 7, rue St Louis

KIRSCHWASSER—20 caisses Sauvage, Prudon & Co, en magasin et à vendre par X. LAMBERT 19mai 62, Magasins

CHARBON pulvérisé—20 boucauts à vendre, par le soussigné, à l'arrivée du navire Marathon, de Philadelphie X. LAMBERT, 19mai 62, Magasins

ABSINTHE SUISSE—150 caisses Sauvageot Prudon & Co, en magasin et à vendre par X. LAMBERT, 19mai 62, Magasins

LECTURE A BON MARCHE.
REÇU par le Jersey du Havre: **Ouvrages illustrés** de Balzac, A. Dumas, G. Sand, Eug. Sue, F. Soulié, A. Karr, Pigault Lebrun, Paul de Kock etc., etc., en LIVRAISONS à **10, 20, 25, 30** cents &c.
Aussi un lot de **livres français**, entre autres: Esquisses d'une Philosophie, par Lamennais, Histoire des Girondins, par Lamartine, Histoire de 10 Ans, par L. Blanc, Histoire de la Bastille, Souvenirs Intimes du Temps de l'Empire, par E. M. St Hilaire, Encyclopédie des Gens du Monde, Dictionnaire de la Conversation, Education Maternelle, par Mme Tastu, Théâtre de A. de Vigny, Do de Ponsard, Un million de faits, Collection complète de l'ILLUSTRATION, et albums comiques de CHAM, etc.
A vendre par A. PAYA & CO., 56, rue de Chartres.
Agents pour le Journal "LE PHARE DE NEW-YORK," et pour "L'ILLUSTRATION DE PARIS." 11 mai—3m

LE PHARE DE NEW-YORK, *Paraissant tous les Samedis par numéro de 16 pages in-4o.*
CE journal a complété la première année de son existence; la deuxième année a commencé avec le numéro de samedi 1er mai.
La neutralité qu'il a su garder, a fait du PHARE le journal le plus convenable pour tous ceux qui veulent suivre l'histoire actuelle de l'Europe et spécialement de la France. Echo impartial des idées et des faits il les donne en une forme concise, bien que complète, qui laisse à chacun toute sa liberté d'appréciation.
Ceux des abonnés dont la souscription est expirée, sont priés de la renouveler sans délai, s'ils ne veulent éprouver aucune interruption dans l'envoi du journal. A. PAYA & Co, Agents, 56, rue de Chartres.
Les conditions de l'abonnement restent telles que par le passé.
Un An.......port compris......$3 50
Six Mois.......do $2 00
On souscrit également à l'ILLUSTRATION, reçue par chaque steamer de la ligne Cunard.
Un An ....port compris......$9 00
Six Mois ....do $5 50
Un numéro seul..................25 cents
Une réduction de UN DOLLAR est accordée aux abonnés du PHARE. 14mai—3m

FARINE—1000 barils farine Indiana extra. 400 caisses amidon de Fox. 1000 caisses chandelles de l'Etoile. 200 barils mess bœuf, 300 demi " " 100 barils jambons extra passés au sucre, 300 caisses savon Oleine oxide, 100 barillets et 150 barils prime graisse, 200 rouleaux toile supérieure, 20 balles chanvre, 50 barils harengs, 50 colis langues de bœuf fumées, 100 paniers Champagne supérieur, 100 demi barils whiskey Monongahela. A vendre par SECCOMBE & VOORHIES, 15mai 15 Tchoupitoulas

A VENDRE en débarquement du steamer J. McKimmett, arrivé de St Louis—50 barils chaux 1re qualité, par J. N. CURIEN, 15mai encoig. Condé et Dumaine

Champagne! Champagne!
REÇU par le navire Windsor Fay, du Havre: 25 paniers vin de Champagne en demi bouteilles, véritables marques Eugène Raquet à Reims, à vendre en gros et en détail à des prix modérés, par J. N. CURIEN, 15mai encoig. Condé et Dumaine

LE soussigné étant sur le point de partir pour la Californie, offre ses services comme agent d'affaires, et avocat, pour tous ceux qui auraient quelques réclamations à faire dans cet Etat. Il sera très raisonnable dans ses prétentions. J. A. MAUTRE, 14mai—15 Avocat, rue St-Anne No. 44.

Bottes, Souliers et Brodequins.
330 caisses en débarquement des navires Emperor, New England et Concordia.
Aussi: Par le navire Ben Lion de Philadelphie—10 malles bottines et pantoufles d'été, pour dames fines Jenny Lynd, couleur claire, ensemble un assortiment de guêtres et bottines à lacets, couleurs brillantes, pour enfants, à vendre par E. W. DUNBAR, 5 Magasins 12 mai

BOTTES & SOULIERS—300 caisses en prime et ce saison, en débarquement des navires Saltash, Emperor et Mescongus, à vendre à des conditions libérales par JOHN M. GOULD & Co, 12mai 8, Magasins

SOULIERS, BOTTES—200 caisses en débarquement des navires Susan Hink et Richmond, de Boston, consistant en un assortiment général de bottes et souliers, convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre par 21 mai JOHN M. GOULD, 8, Magasins

CHAPEAUX! CHAPEAUX!—1000 caisses en magasin, consistant en un assortiment général de chapeaux à la mode, en soie, feutre, castor, panama, feuilles de palmier, etc, à vendre à des conditions libérales par 21 mai JOHN M. GOULD, 8, Magasins

PAILLASSONS. **Vingt-deux cents et demi la yarde.**
NOUS avons en magasin, et nous recevons constamment des principales manufactures des Indes Orientales, des PAILLASSONS, tels que Canton, Nanking, etc, aux prix réduits de **vingt-deux cents et demi la yarde.** Il reste quelques pièces des célèbres paillassons espagnols **Hont.** F. MALLARD & Co, [illegible] Magasin de meubles de famille 69 Royale

CAFE—[illegible] sacs café vert Havane, à vendre par LABORDE & EQUIES.

MARCHANDISES NOUVELLES!!! *Récemment reçues* par le steamer Wm. Penn, par **SIMPSON,** 30, rue Canal.
UN chargement considérable de belles marchandises d'été, achetées dans le mois d'avril et à un prix tellement minime qu'il est à même de les offrir à ses pratiques à
VINGT-CINQ POUR CENT *au-dessous des cours habituels.*
Au nombre de ces marchandises se trouvent:
1000 pièces Batistes à carreaux, depuis **10** CENTS et au-dessus.
300 pièces Gingham à 12 1/2 et 15 cents.
Foulards soie très élégants à 50 cents.
JACONATS, Linons et Indiennes, nouveau genre.
Mantilles en dentelles, Schals en dentelle, Bobinet.
Bobinet rose, bleu et blanc, et Mousseline pour moustiquaire.
Mouchoirs garnis en dentelle, bandes brodées, crêpe noir, nappes damassées, linge de table damassé et autres, coutil et cotonnade de Marseille pour gilet, mouchoirs soie blanche et à pois, mouchoirs fil, bas, parapluies, etc. Tous ces articles, ainsi qu'un grand assortiment de
Marchandises Sèches, POUR HABITATION. **MENAGE, et de Nouveautés.**
Seront vendus aux bas prix habituels chez **SIMPSON,** 6mai 30, RUE CANAL.

ANCIENNE MAISON L. CHABAL. **JULES BOISSE, Successeur,** **182, rue Chartres—Maison Pontalba.**
VIENT de recevoir par les derniers arrivages un magnifique assortiment de
Articles de Fantaisie et Parfumerie, TELS QUE:
Brosserie. Brosses à tête, à dents, à chapeaux, &c. &c.
Parfumerie. Savon, pommade, cosmétique, huile antique, eau de Cologne, &c.
Ganterie. Gants en chevreau, en soie, et en fil d'écosse.
Grand assortiment de peignes pour dames, coiffures pour dames.
Coiffures pour Dames—Mouchoirs de poche.
JULES BOISSE, 182, rue Chartres.
On fait sur demande dans cette maison tous les articles de cheveux tels que:
Perruques—Toupets—Frisettes—Fausses-nattes.
Perruques et Bandeaux pour Dames.
Toujours en main un assortiment complet d'articles ci-dessus et confectionnés d'avance.
Leçons de coiffure données par M. BOISSE, [illegible]
Salon de Coiffure—Coupe de cheveux, barbe, &c. 7mai—3m

AVIS IMPORTANT. *La Maison* **Vor. HEBERT & Cie.,** **149, rue de Chartres.**
A l'honneur d'informer les personnes abonnées aux Publications Françaises que les numéros de mars viennent d'être reçus par le steamer Wm Penn et qu'ils sont prêts à être délivrés.
Abonnements à l'Illustration.
Pour l'année entière $7.
[illegible] Le dernier mode de réception adopté par la maison **Hebert,** pour toutes ses publications françaises de Littérature, de Modes, d'Instruction, &c. &c. &c.
Assure désormais aux souscripteurs
Régularité et promptitude.

Bureau du chemin de fer de Carrollton. Nouvelle Orléans, 21 mai 1852.
AVIS—La direction de cette compagnie a déclaré un dividende de [illegible] payable aux actionnaires, à ce bureau, à partir du mercredi, 2 juin prochain. CHARLES BAQUIE, 21mai Secrétaire

Th. MOREAU, *Rue Royale, encoignure Toulouse,*
A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il vient de recevoir un **GRAND ASSORTIMENT DE COSTUMES DE BAINS DE MER** pour dames et jeunes demoiselles. 21av—1m

Vins rouges.
150 barriques vin rouge ordinaire, différentes marques.
25 barriques vin Laurent au-dessus de l'ordinaire pour famille.
20 barriques Montferrand au-dessus de l'ordinaire, 50 caisses vin St Julien Médoc. 25 [illegible] Château Léoville. A vendre par L. MAJESTE, 11 mai 11, rue de Chartres

Excellente occasion.
ME THEODORE, rue du Canal, No. 67, se retirant des affaires, offre à vendre pour du comptant, la magnifique installation de son magasin situé entre Carondelet et St Charles. Les personnes qui désirent une bonne affaire sont priées de s'adresser au No 67 du dit magasin.
N. B. Toute personne ayant des comptes à régler avec nous est priée de les régler dans le plus court délai possible. 5mai

Changement de Domicile.
L. MAJESTE, Commissionnaire,
INFORME le public que son magasin qui était rue Toulouse, 20, est transféré **113,** rue de Chartres, entre St Louis et Conti. 24 [illegible]

MOUSSELINES ET JACONATS, **Barèges et Organdis.**
EN vente par les soussignés, un très grand choix de MOUSSELINES, ORGANDIS, JACONATS et BAREGES nouveaux, savoir:
Jaconats [illegible] 25 cts
Organdis [illegible]
Mousselines [illegible]
Barèges [illegible]
Broderies et Mousselines [illegible]
Toiles peintes [illegible]
Organdis [illegible]
Batistes [illegible]
Toiles [illegible]
Toile de l'Inde, [illegible]
Tulle noir et velours pour **mantelets.**
[illegible]
P. & E. REILLY & Co., Encoignure Royale et Canal

BOTTES, SOULIERS ET CHAPEAUX—[illegible] caisses en débarquement des navires Leo Sun, Mescongus, Antreas, Emperor, Bennington, Adams et J. W. White—Aussi, en magasin, un grand assortiment complet, convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à des conditions libérales, par J. DOBBS & CO., successeur de R. G. Hobbs, No 12, Douane. 12mai

Charbon—Charbon—Charbon.
150 Boucauts excellent charbon Anthracite, arrangé expressément pour les restaurants et l'usage des familles.
Toujours en main et à vendre par McBEAN, WILLARD & Co., 20av—6m 77, Douane et 259, Royale

Banque d'Echange.
26, rue du Camp.
TRAITES à vue et à terme, sur New-York, Philadelphie, Baltimore, Boston, Cincinnati, Louisville, St Louis, Wheeling, Mobile, Charleston, Augusta, Savannah, San Francisco.
On recevra des dépôts, et quand le montant de ces dépôts, à quelque moment que ce soit pendant le mois, s'élèvera au-dessus de $1000, un intérêt sera alloué au taux de [illegible] pour cent sur la moyenne de la balance. HORACE BEAN & Co., 1mai—6m Directeurs

VIN ROUGE—60 barriques vieux St Emilion pour famille,
30 do do du Lestrac do
20 do do de Pauliac do
20 do do de Ch Ségonzac do
30 do do de Ch Margaux do
50 1/2 do do St Julien Médoc do
A vendre par A. DUBUCH, 5mai 77, rue St Louis, entre Royale et Bourbon

100 barriques vin rouge ordinaire Montferrand,
150 do do St Julien do
40 do do St Estèphe, do
A vendre par A. DUBUCH, 5mai 77, rue St Louis entre Royale et Bourbon

50 barils vin blanc Haut Sauterne,
25 barils do do Barsac,
30 barils do Graves.
A vendre par A. DUBUCH, 5mai 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

15 quarts de pipes cognac vieux de 1825,
15 do do do do 1830,
15 do do do do 1840;
300 caisses vin rouge Château Lafitte; 200 do St Julien, 200 do Margaux, 200 do blanc Haut-Sauterne, 200 do Haut Barsac en bouteilles et demi bouteilles; bouchons fins et superfins, anisette superfine de Cheuvet, 100 paniers de bouteilles vides; 50 do de demi bouteilles, fruits à l'eau de vie, absinthe, liqueurs, &c., à vendre par A DUBUCH, 4mai 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

MATCHES.
LES ALLUMETTES de L. A. Guillemain, rue du Cirque, No 200, et celles de M. Lacour, de New York, sont à vendre chez J. B. LANG, No 159, rue de Chartres. 23mai

POUDRE MARGUERITE, *pour blanchir et conserver la peau.*
CE nouveau produit ayant acquis une préférence par nos élégantes dames de Paris, sera immédiatement apprécié par les personnes qui en feront usage.
Dépôt, rue du Canal, 67, chez Mme THEODORE.
N. B.—Toute poudre qui ne portera pas la signature de Mme Théodore sera contrefaite et de nulle valeur, Mme Théodore étant la seule dépositaire à la Nouvelle Orléans de cette composition remarquable. 4mai—1m

Chemises de demons en coton—[illegible] caisses.
Toile d'Irlande—20 caisses.
Mouchoirs batiste—5 [illegible]
Chapeaux paille—5 [illegible]
Eau de Cologne—1 caisse de 50 flacons.
Vin Madère—London Particular, Alberta & Blackburn, en quarts et pipes.
Eau-de-Vie en quarts et demi pipes, marques G. de Gaulne, Pinet, Champagne, Nicolle et autres marques, à vendre par LOISON & SILVESTRE, 16mai 24, rue Douane

VEAUX cirés, de Bondin frères—2 caisses qualité et grandeur extra, en débarquement du Windsor Fay, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD, 15 mai

MERINOS double chaîne—Une caisse en débarquement du Windsor Fay, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD 15 mai

MADRAS français—6 caisses en débarquement du State of Maine, du Havre, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD. 15mai

CHINA GRASS, ou mousseline soie—Une caisse grande nouveauté, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD. 15 mai

CHAUSSETTES unies, françaises—2 caisses rayées et chinées, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD. 15 mai

CHAUSSETTES écrues, anglaises—2 caisses qualité extra-fine, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD. 15 mai

CIGARES de la Havane—20,000 Regalias & Millar, Duende, reçus et à vendre par Y. QUADRAS & Cie. 17mai 16, Douane

B. TATOUT & CO.
B. TATOUT, Paris. | H. CLOSTERMANN, N. O.
161, rue de Chartres, enc. Toulouse.
ONT l'honneur d'annoncer à leur nombreuse clientèle de la ville et de la campagne, qu'ils ont toujours en magasin un assortiment complet d'articles français, anglais, allemands et du pays, tels que—
Bas pour dames et enfans, de toute description;
Chaussettes blanches, écrues, rayées et en fil;
Gants soie couleurs assorties et noir;
Bretelles, bourses et lacets pour corset, assortis;
Un riche assortiment de peignes à navet, buffle, et écaille;
Démêloirs buffle, faux buffle et façon écaille;
Brosses à dents, à ongles, à cheveux et à peignes;
Boutons en nacre et fantaisie pour robes;
Lacets fil et galons assortis du No 1 à 30;
Boîtes à houppe, poudre de riz et à odeur;
Agrafes, aiguilles Warrin, et bouchés à pantalon;
Cuillères métal, fer battu et ciseaux assortis;
Couteaux de poche, de table et rasoirs fins;
Capsules, Brelouques et chaînettes de fusil;
Cartes à jouer françaises et américaines;
Papier à écolier à lettre et crayons assortis;
Fil paloulé, noir, bleu, écru et fil Alexandre en bobines;
Un assortiment complet de parfumerie;
Reçu par le navire Jersey du Havre—24 appareils pour faire l'eau de Seltz;
Aussi—100 paquets poudre do;
B TATOUT & CO, 4mai 161, rue de Chartres, enc. Toulouse

TABAC EN FEUILLES—25 balles pour envelopper, à vendre par BRUGUIERE & Co,

AMUSEMENTS.
Théâtre d'Orléans
TRES INCESSAMMENT, LA CLOTURE
Lundi, 31 mai 1852
Bénéfice de M. COLIN.
4me et 5me actes de CHARLES VI.
Grand opéra d'Halévy. Mme Widemann remplira le rôle d'Odette.
3me acte de LUCIE.
Grand opéra de Donizetti.
Mme Fleury Jolly remplira le rôle de Lucie.
Brelan des Troupiers,
Vaudeville en un acte
Le Marchand d'Images.
Chansonnette chantée par M. Ménéhand
On commencera à sept heures.

GRAND CONCERT *A la salle de l'Armory,* *Le Mercredi 2 Juin,*
Au bénéfice de l'Ecole des Frères de la Doctrine Chrétienne.
M. COLLIGNON, le célèbre pianiste, tiendra le piano.
Mmes WIDEMANN, FLEURY JOLY, PAOLA BAQUETTI.
MM. GENIBREL, GRAAT, TISSEYRE.
M. JAHN, chef d'orchestre, et M. [illegible] avec le concours de M. [illegible], ont offert le concours de leurs talents.
M. GUIRAUD Jr., exécutera sur le piano plusieurs variations de sa composition.
P. S.—Les billets qui ont été émis pour le 26 ne seront reçus à la porte le soir du concert.

LIQUIDATION.
Grands sacrifices.
$250,000 DE MARCHANDISES SECHES EN LIQUIDATION, PAR
M. R. Haggerty & Frere
No 38 rue du Canal et No 8 rue Royale.
S'étant décidés à se retirer des affaires, offrent leurs marchandises, tout récemment importées, évaluées à plus de $250,000, au prix coûtant, et beaucoup d'articles même au dessous du prix de revient.
Etant positivement obligés de vendre toutes nos marchandises immédiatement, n'ayant que quelques mois pour vendre tout le stock, nous offrirons toutes les marchandises suivantes à de très grands sacrifices.
Nous prions aussi particulièrement nos anciennes pratiques de vouloir bien venir nous voir afin de faire de bons marchés, préférant leur accorder cet avantage là qu'à toutes autres personnes, puisqu'il faut que nos marchandises soient vendues au véritable prix coûtant.
LISTE DES ARTICLES. *Nous avons maintenant en magasin:*
3,000 pièces Toile d'Irlande;
670 pièces Toile à drap;
12,000 pièces Ouvré; [illegible]
2,000 pièces Service [illegible]
6,000 pièces [illegible]
2,300 Dra [illegible]
3,300 80 [illegible]

$25 Reward. [illegible] the negro EDWARD, aged [illegible], 5 feet 2 inches high, speaks English and Spanish. He left the [illegible] Ambroise Arnaud, at Pointe [illegible] 24th March last. [illegible] reward will be paid to any one who will [illegible] of the jails of this parish. AVET FRERES.

Hundred Dollars Reward. [illegible] Tuesday the 5th of August [illegible] negro boy named ROBERT [illegible] between [illegible] AVET FRERES.

$25,000 de Marée au Cape, sans exception à ALL qui ait jamais été vu au Sud. [illegible]

Maintenant vendu valeur [illegible]
[illegible] douzaines mouchoirs [illegible]
[illegible]

A moitié de leur valeur
[illegible] Mérinos, Chalis, Barèges de [illegible] Velours, &c. [illegible] Courtepointes [illegible] 500 paires Couvertures blanches rouges [illegible] 20 balles Mackinaw [illegible] Indiennes [illegible]

Toujours avec un assortiment il serait impossible de trouver ailleurs dans aucune autre maison en ville, faut que le tout soit vendu immédiatement sans aucune réserve. Les marchandises seront vendues au comptant. Les marchandises non vendues au moment où le magasin fermera seront entreposées à l'encan.
12mai—1m

AVIS—Madame Veuve John POULTNEY ayant son domicile dans l'Etat du Mississipi et y résidant actuellement, prévient tous ceux qui sont intéressés en affaires avec elle, que Monsieur Jacques Toutant BEAUREGARD son frère, est investi de tous ses pouvoirs pour la représenter dans toutes ses affaires dans l'Etat de la Louisiane.
Elle fait savoir aussi aux personnes qui occupent des propriétés sises à Lafayette, sujettes à la [illegible] des droits Poultney, qu'elles peuvent s'adresser pour traiter à M. J. L. Toutant, au Bureau de la Douane et du Passage de la [illegible] à la Nlle Orléans. 8mai

LE Public est prévenu de ne faire aucun crédit pour le compte des goëlettes Décidée et Euphamie, de Bonfouca, mon autorisation. Nouvelle-Orléans, le 14 mai 1852. JEAN COUSIN, 17 mai—1m propriétaire

Grand Railroad du Nord de Jackson et de la Nouvelle-Orléans. Nouvelle Orléans, 20 mai 1852.
LES souscripteurs au fond capital du railroad au Nord, de Jackson et de la Nouvelle-Orléans, sont priés de faire le paiement de cinq pour cent, au bureau de la compagnie, No. 17, Commercial Place.
Par ordre de la direction, JOHN CALHOUN, Secrétaire. 20 mai

AVIS.
PENDANT mon absence, M. Jean Henry [illegible] MANN est chargé de ma procuration et de [illegible] mes affaires. Nouvelle Orléans, 25 mai 1852. THEOBALD KOENIG, 25mai—1m Rue Royale, 115

CONSERVES—Nouvellement reçues de la Louisiane, de St-Louis, par le steamboat Illinois, Pâtés de bécasses truffées, du rôti [illegible], Do de grives, do de perdrix, Do de lièvres, do de bécasses, Do de dindes sauvages, Do de lièvres, do de pluviers, Huit boîtes de bœuf bouilli, Un baril de saucissons. En boîtes, demi et quart de boîtes, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, Agent 27 mai—15t 13 et 15, rue St Louis

EN MAGASIN—300 paniers d'huile de différentes marques et de différentes qualités, 300 barillets [illegible] de divers numéros, 1500 dame-jeannes vides, de 1, 2, 3 et [illegible] gallons, à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF 27 mai 13 et 15 rue St Louis

SUCRE—300 caisses sucre de la Havane, en débarquement du brick Harbinger, à vendre par R. CAHUZAC, 27mai 30, Vieille Levée

AMANDES sans coques—25 caisses amandes décortiquées et amères, à vendre par R. CAHUZAC, 27mai 30, Vieille Levée

SUCRE—400 caisses blanc, jaune et brun, à vendre par R. CAHUZAC, 27mai 30, Vieille Levée

Jolie Résidence à vendre ou à louer.
UNE jolie maison à deux étages en briques, située rue Jackson (Lafayette), entre Live Oak & Laurel.
Pour les conditions, s'adresser à LEOPOLD JEANNET & Co, 7mai 24, rue St Louis

BISCUITS anglais—200 boîtes de biscuits anglais "Crackers" par John Carrier, de Londres, en magasin et à vendre par DURTZE & IKEN, 27 mai Encoignure Royale et Conti

PICKLES anglais, par John Carrier, de Londres. Un assortiment de cornichons, oignons, piccalilli, chow-chow, impérial, à vendre par DURTZE & IKEN, 27 mai Encoignure Royale et Conti

SAUCES anglaises—Sauce d'anchois, John Bull, Reading, Worcestershire, Catsup de champignons, etc. à vendre par DURTZE & IKEN, 27 mai Encoignure Royale et Conti

MOUTARDE anglaise—Moutarde de Durham, en bouteilles d'une livre et d'une demi-livre, à vendre par DURTZE & IKEN, 27 mai Encoignure Royale et Conti

A VENDRE, par le soussigné, en débarquement du navire Florida, de Bordeaux, mouillé à la Levée,
400 barriques vin rouge ordinaire,
16 do do do bu,
200 barils vin blanc,
16 barriques, 20 demi barriques blanc,
250 do vin blanc,
15 quarts pipes eau-de-vie.
CHARLES CAVAROC, 29mai 30, rue Bienville

A VENDRE à l'arrivée du San Pedro de Marseille, 250 caisses vermouth de la Noilly Fils & Co, 50 caisses [illegible] 10 barriques vin rouge Ste Marguerite, [illegible] 50 paniers de 150 bouteilles vides, de 24 onces, 40 paniers contenant 3800 cruchons de [illegible] 7 caisses de 2500 flacons marasquin, A vendre par ANT. GIRAUD, 26 mai 46, Vieille Levée

ABSINTHE et kirsch—[illegible] caisses absinthe [illegible] Fils & Co, 20 caisses kirsch do do. En magasin et à vendre par ANT GIRAUD 26 mai 46, Vieille Levée

VIN en caisses—[illegible] caisses vins de différentes [illegible], à vendre par ANT. GIRAUD, 27 mai 46, Vieille Levée

HUILE Plagniol—50 paniers huile [illegible], à vendre par A. GIRAUD, 26 mai 46, Vieille Levée

VIN en baril—40 barils vin rouge supérieur pour famille, à vendre par A. GIRAUD, 26 mai 46, Vieille Levée

Chemises, Chemises.
LE soussigné informe leurs amis qu'ils viennent de recevoir un assortiment complet de **Chemises en toile et coton,** qui ne peuvent être surpassées tant pour la qualité que pour la manière dont elles sont faites. FRANCIS FABRE & CO., 7 av 29, Magasins.

PICADURA de la Havane, à vendre par LABORDE & EQUIES, 26 mai 37, rue Commune